



**Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la  
Protection du Milieu Aquatique**  
123, rue de barbentane - BP 99- Sennecé 71004 MACON  
Cedex

## **Suivi 2013 de la reproduction du brochet en Saône-et-Loire**



**Mars 2014**



# **Suivi 2013 de la reproduction du brochet en Saône-et-Loire**

**Maître d'ouvrage :**

**Fédération Départementale pour la Pêche  
et la Protection du Milieu Aquatique de Saône et Loire**  
123, rue de Barbentane - Sennecé  
BP 99 - 71004 MACON Cedex  
Tél : 03 85 23 83 00

**Auteur :**

Julien MAUPOUX

**Avec la participation de :**

- Thomas BRETON, Rémy CHASSIGNOL,  
Alain MERCIER, Didier PAGEAUX, Thierry VAUTRIN  
- Régis FONTAINE, EPTB Saône-et-Doubs.

**Financement :**

Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse  
Fédération Nationale pour la Pêche en France

**Décembre 2013**

# SOMMAIRE

<b>I. METHODOLOGIE .....</b>	<b>6</b>
I.1. ANALYSE DES CONDITIONS HYDROLOGIQUES ET ENVIRONNEMENTALES.....	6
I.2. PROTOCOLES DES INVENTAIRES PISCICOLES.....	6
<b>II. RESULTATS.....</b>	<b>10</b>
II.1. ANALYSE DES CONDITIONS HYDROLOGIQUES ET ENVIRONNEMENTALES.....	10
II.2. RESULTATS DES INVENTAIRES PISCICOLES.....	12
1. <i>Espèces capturées et statut réglementaire</i> .....	12
2. <i>Résultats des inventaires réalisés dans le bassin de la Loire</i> .....	15
a- Rivière Arroux : Bras mort des Platières à IGORNAY.....	15
b- Rivière Arroux : frayère des Chaintrés à ETANG-SUR-ARROUX .....	17
3. <i>Résultats des inventaires réalisés dans le bassin de la Saône (hors Solnan)</i> .....	19
a- Rivière Saône : frayère du Pâquier à GIGNY-SUR-SAONE .....	19
b- Rivière Saône : Baisse du Bief du Moulin Bernard à Tournus .....	21
c- Rivière Saône : Baisse du Port d’Ormes .....	23
d- Confluence Saône/Seille : Corne de Vachon à LA TRUCHERE .....	25
e- Rivière Seille : zone humide du Pré des Saules à Cuisery.....	27
f- Rivière Seille : bief Colas à JOUVENÇON.....	29
g- Rivière Seille : baisse de Branges .....	32
h- Rivière Vallière : frayère du Pont de la barque à LOUHANS .....	34
i- Rivière Sône : bras mort du Pont Rouge .....	36
j- Rivière Sône Vive : baisse du moulin Chaussin à MONTPONT-EN-BRESSE.....	38
4. <i>Résultats des inventaires réalisés sur dans le cadre de l’étude Solnan</i> .....	40
a- Rivière Solnan : Fossé de Varignolles à CONDAL / DOMMARTIN.....	40
b- Rivière Solnan : bras mort de Bione à Frontenaud .....	42
c- Rivière Solnan : baisse de Bione à Frontenaud .....	43
d- Rivière Solnan : frayère de la Culée à Sainte-Croix .....	45
e- Rivière Solnan : Bief de la Motte à Sainte-Croix .....	47
f- Rivière Solnan : bras mort du Pré Cuisiat .....	49
g- Rivière Solnan : Bras mort de Pré Davaut à Louhans .....	50

**A la mémoire de Régis Fontaine,**

## OBJET DE L'ETUDE

Espèce sensible aux crues et exigeante sur la qualité du milieu, le brochet (*Esox lucius*) est une espèce en régression dans de nombreux cours d'eau français. Le Comité français de l'IUCN a d'ailleurs inscrit en 2010 le brochet sur la liste rouge des espèces menacées en France (espèce vulnérable).

Les raisons de cette régression sont multiples : assèchement des zones humides, nécessaires à sa reproduction et à la croissance des juvéniles, barrages empêchant la migration des géniteurs, dégradation de ses habitats dans le lit mineur des cours d'eau, concurrence avec des espèces de poissons carnassiers allochtones, surpêche, ...

L'étude d'une espèce comme le brochet se révèle particulièrement intéressante en raison de ses exigences d'habitat aussi bien dans le lit mineur des cours d'eau (zone de croissance des stades juvéniles et adultes) que dans leur lit majeur (zone de reproduction et de croissance des premiers stades). Elle permet ainsi d'apprécier l'état écologique du cours d'eau dans son ensemble. Le brochet est d'ailleurs considéré comme « espèce référence de la qualité des peuplements d'eau calme » ou comme « espèce repère dans les plans de gestion piscicole » (CHANCEREL, 2003).

Dans le but d'améliorer les connaissances sur les populations de brochet en Saône-et-Loire et pour proposer des actions de restauration et de préservation cohérentes aux structures gestionnaires des cours d'eau (AAPPMA, collectivités, ...), la fédération de pêche de Saône-et-Loire réalise chaque année un suivi des sites de reproduction naturels de cette espèce ainsi que des frayères aménagées. Il vise à vérifier la fonctionnalité des zones humides inventoriées pour la reproduction du brochet, phase-clé du cycle biologique de cette espèce. L'indicateur utilisé est la structure et la composition du peuplement piscicole et notamment la présence de brochets juvéniles. Ce suivi vise, en outre, sur les sites aménagés pour favoriser la reproduction du brochet, à vérifier l'efficacité des travaux entrepris. Ce rapport présente les résultats 2013 de ce suivi.

# I. METHODOLOGIE

## I.1. Analyse des conditions hydrologiques et environnementales

Un certain nombre de facteurs externes, variant chaque année, interviennent dans la réussite de la reproduction du brochet. Les deux principaux facteurs sont :

- l'hydrologie des cours d'eau qui agit sur la connectivité des sites de reproduction, sur la durée et le degré de submersion des sites,
- la température de l'eau des zones humides inondées qui agit directement sur la ponte des géniteurs, sur la durée d'incubation des œufs et sur la survie des jeunes stades.

L'hydrologie de la Saône et de l'Arroux a donc été utilisée pour interpréter les résultats. En revanche, la température de l'eau des sites de reproduction n'ayant pas été mesurée, ce paramètre n'a pas pu être pris en compte dans le cadre de cette étude.

## I.2. Protocoles des inventaires piscicoles

L'étude des peuplements piscicoles des zones humides est basée sur des inventaires piscicoles par pêche électrique. La méthode de pêche consiste à créer un champ électrique entre deux électrodes en délivrant par un générateur un courant continu de 0,5 à 1A. Dans un rayon d'action de 1 m autour de l'anode, des lignes électriques équipotentielles sont créées et ressenties par le poisson. La différence de potentiel entre la tête et la queue actionne les muscles du poisson qui adopte alors un comportement de nage forcée en direction de l'anode (zone d'attraction). A proximité de l'anode, ses muscles sont alors tétanisés ce qui rend le poisson facilement capturable à l'épuisette (zone de galvanotaxie). Le matériel utilisé est un groupe fixe de type EFKO FEG7000 sur lequel sont branchées 1 à 3 anodes.

Deux protocoles de pêche ont été utilisés à l'occasion de ce suivi :

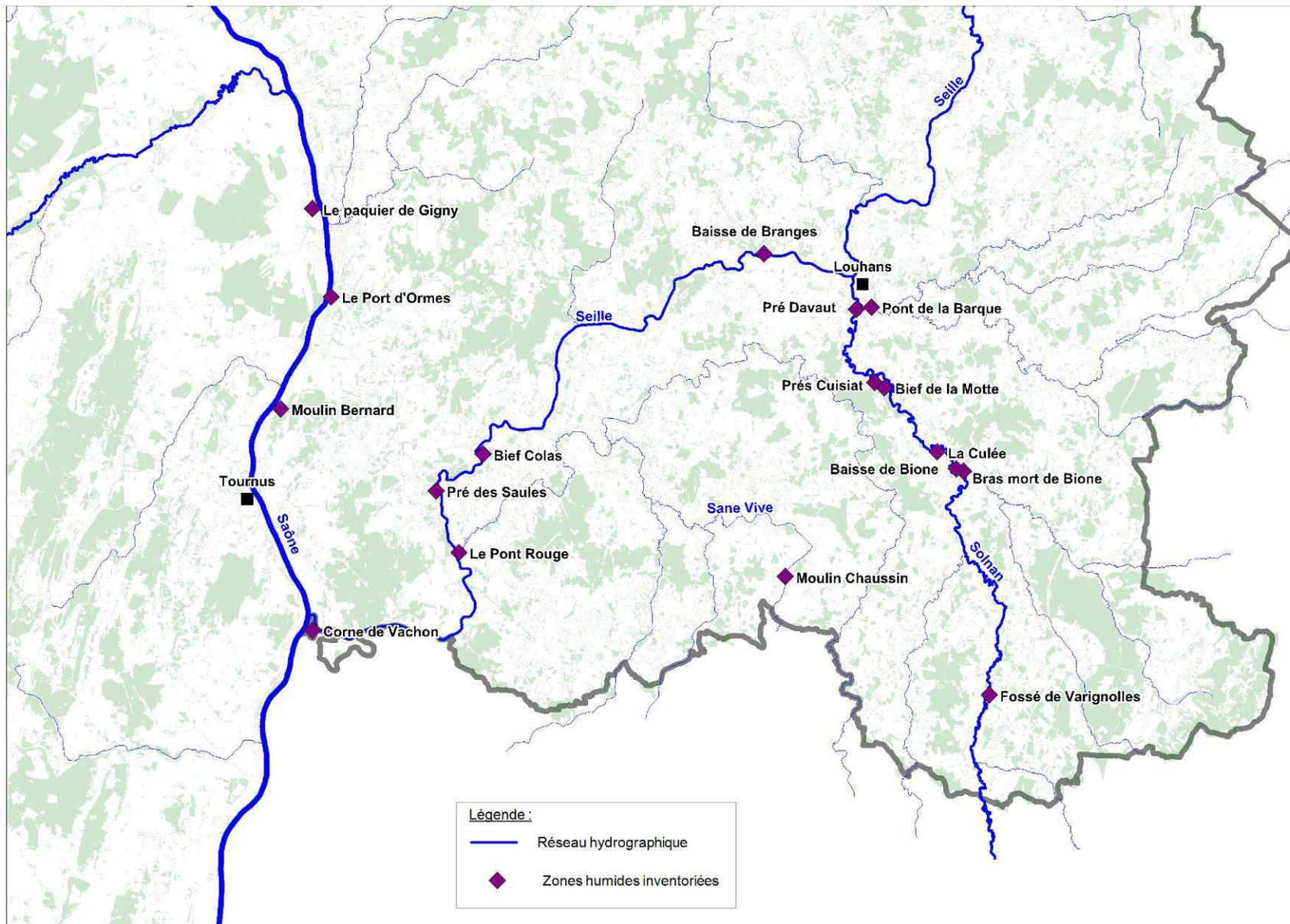
- pour les sites de faible largeur (<12m +/- 1 m), l'échantillonnage a été réalisé par prospection complète à pieds de la totalité du site ou par prospection complète à pieds d'un ou plusieurs « tronçons » du site. Dans le cadre de cette étude, 1 seul passage est considéré comme un effort de pêche suffisant,
- pour les sites de largeur plus importante, une pêche partielle par point a été pratiquée : l'échantillonnage repose sur des unités ponctuelles d'échantillonnage réparties aléatoirement sur le site inventorié. L'unité ponctuelle correspond au rayon d'action d'une anode déposée en 1 point, l'anode étant immergé entre 15 et 30 secondes. En moyenne, le rayon d'action efficace de l'anode étant de 1.5 m, on estime la surface échantillonnée sur chaque unité à 7 m<sup>2</sup>.

Tous les poissons capturés lors des prospections complètes ont été identifiés au niveau de l'espèce, puis dénombrés, mesurés et pesés individuellement ou par lot avant remise à l'eau. Pour les pêches partielles par point, les poissons ne sont pas pesés en raison des difficultés techniques d'acheminement de la balance à proximité des unités échantillonnées. Chaque poisson est alors mesuré individuellement.

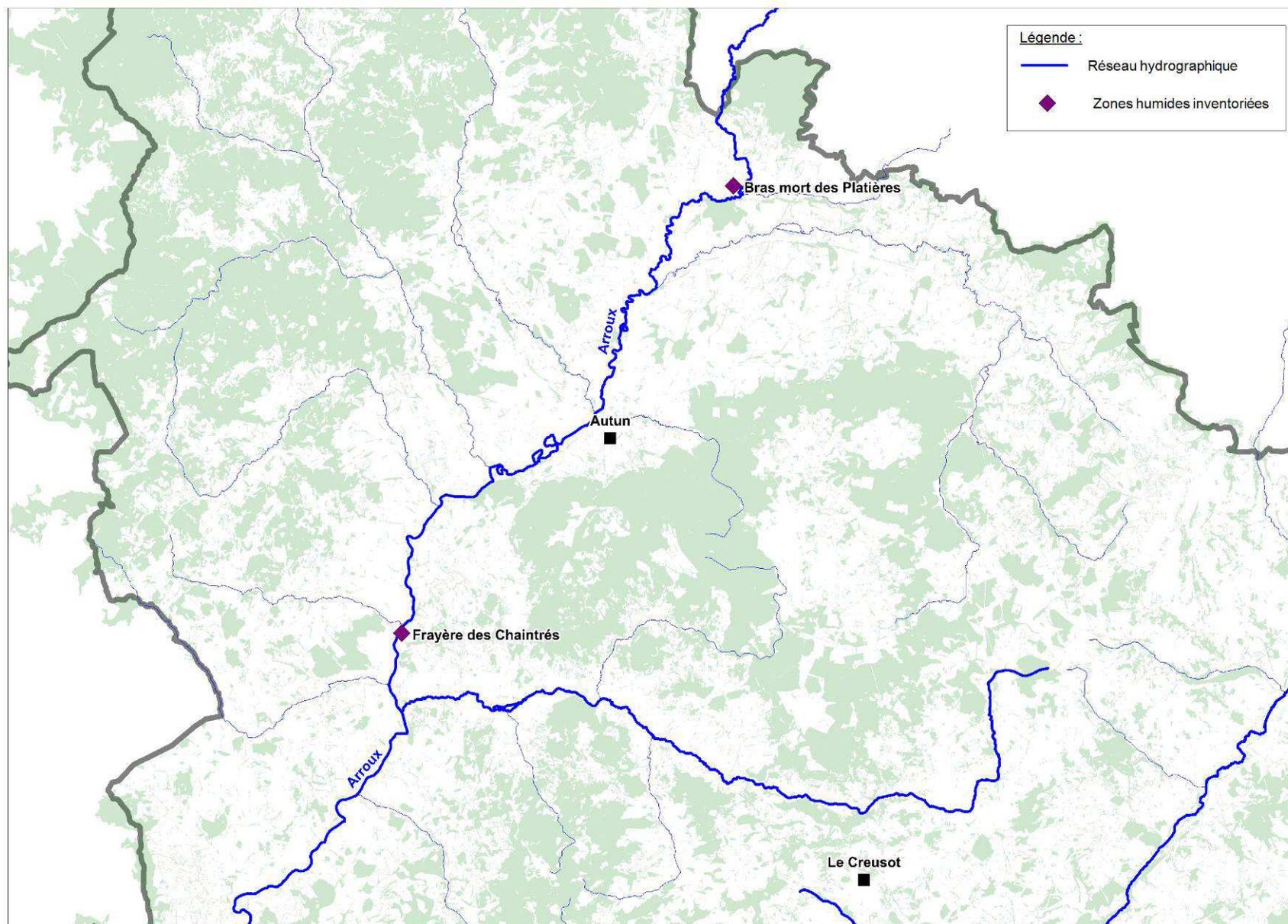
Dans le cadre du suivi 2013 de la reproduction du brochet, 19 zones humides ont été échantillonnées.

Bassin	Cours d'eau	Nom du site	Commune	Date	Méthode de pêche	Surface échantillonnée	Objet du suivi
Loire	Arroux	Bras mort des Platières	Igornay	30/05/2013	Pêche partielle par point	50 points soit 350 m <sup>2</sup>	Acquisition connaissance
	Arroux	Frayère des Chaintrés	Etang-Sur-Arroux	30/05/2013	Pêche partielle par point	48 points soit 336 m <sup>2</sup>	Suivi annuel d'un site naturel loué par la fédération
Saône	Saône	Frayère du Paquier de Gigny	Gigny-sur-Saône	16/05/2013	Prospection complète	1050 m <sup>2</sup>	Suivi après travaux
		Frayère de Moulin Bernard	Tournus	16/05/2013	Prospection complète	726 m <sup>2</sup>	Acquisition connaissance
		Frayère du Port D'Ormes	Ormes	16/05/2013	Pêche partielle par point	73 points soit 511 m <sup>2</sup>	Suivi après travaux
	Saône/Seille	Corne de Vachon	La Truchère	05/06/2013	Pêche partielle par point	53 points soit 371 m <sup>2</sup>	Suivi après travaux
	Seille	Prés des Saules	Cuisery	29/05/2013	Pêche partielle par point	51 points soit 357 m <sup>2</sup>	Acquisition connaissances avant
		Bief Colas	Jouvençon	29/05/2013	Prospection complète	735 m <sup>2</sup>	Suivi après travaux
		Baisse de Branges	Branges	17/05/2013	Pêche partielle par point	49 points soit 343 m <sup>2</sup>	Suivi après travaux
	Vallièrè	Frayère du Pont de la Barque	Louhans	05/06/2013	Prospection complète	432 m <sup>2</sup>	Suivi après travaux
	Sâne	Bras mort du Pont Rouge	La Genête / Brienne	29/05/2013	Prospection complète	996 m <sup>2</sup>	Acquisition connaissances avant travaux
	Sâne Vive	Baisse du Moulin Chaussin	Montpont-en-Bresse	29/05/2013	Prospection complète	580 m <sup>2</sup> (intégralité du site)	Acquisition connaissance
	Solnan	Fossé de Varignolles	Condal / Dommartin-les-Cuiseaux	04/06/2013	Prospection complète	165 m <sup>2</sup>	Inventaires réalisés dans le cadre de l'étude de la population de brochet du Solnan
		Bras mort de Bione	Frontenaud	04/06/2013	Pêche partielle par point	36 points soit 252 m <sup>2</sup>	
		Baisse de Bione	Frontenaud	04/06/2013	Pêche partielle par point	50 points soit 350 m <sup>2</sup>	
		La Culée	Sainte-Croix	04/06/2013	Prospection complète	285 m <sup>2</sup>	
		Bief de la Motte	Sainte-Croix	31/05/2013	Pêche partielle par point	51 points soit 357 m <sup>2</sup>	
		Bras mort des Prés Cuisiat	La Chapelle Naude	31/05/2013	Pêche partielle par point	29 points soit 203 m <sup>2</sup>	
Bras mort des prés davaut		Louhans	31/05/2013	Pêche partielle par point	50 points soit 350 m <sup>2</sup>		

**Tableau 1 : liste des stations échantillonnées en 2013**



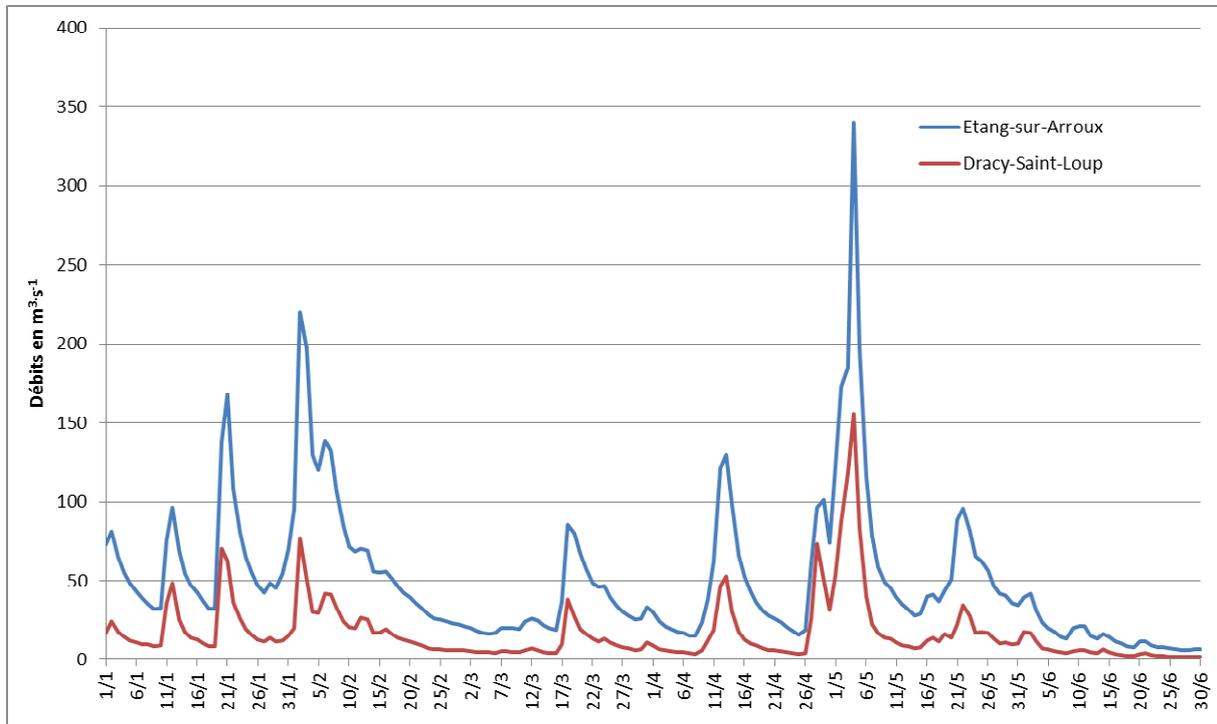
**Carte 1 : Localisation des zones humides inventoriées en 2013 - Secteur Seille / Saône**



**Carte 2 : Localisation des zones humides inventoriées en 2013 - Secteur Arroux**

## II. RESULTATS

### II.1. Analyse des conditions hydrologiques et environnementales



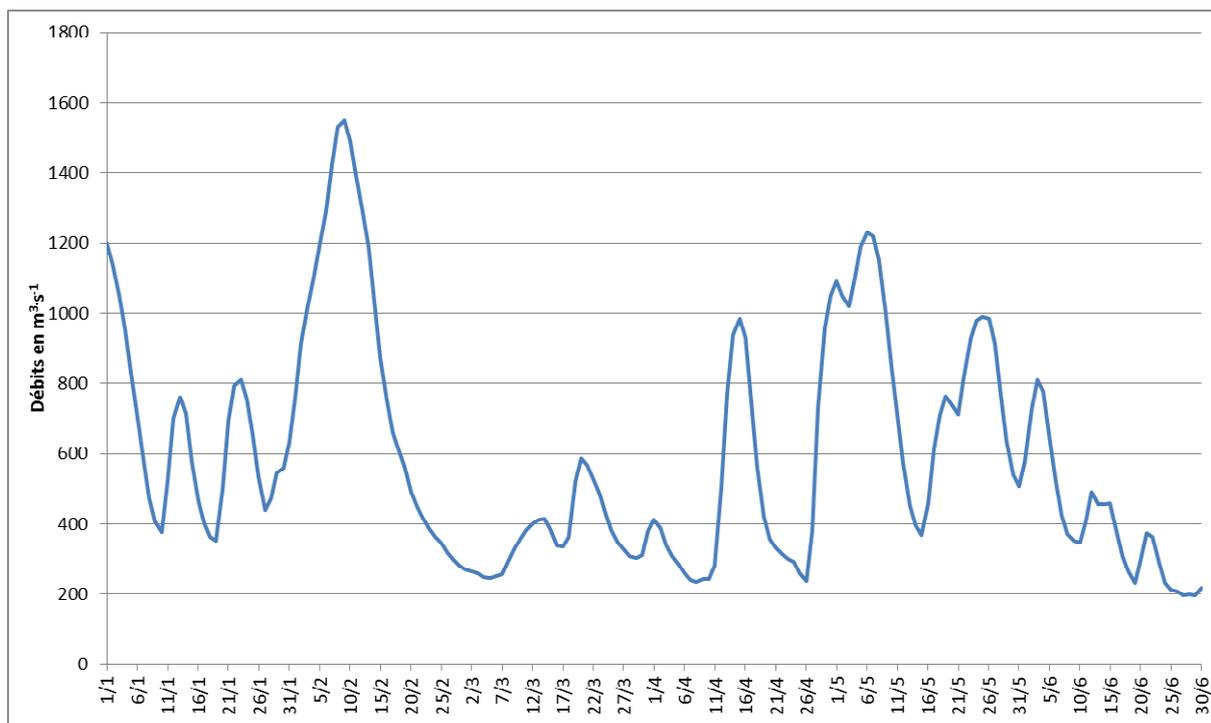
**Figure 1 : Débits de l'Arroux à ETANG-SUR-ARROUX et DRACY-SAINT-LOUP entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 10 juin 2013 - Origine des données : DREAL Bourgogne / HYDRO-MEDD/DE**

En 2013, les débits de l'Arroux (cf. Figure 1) ont été marqués par trois crues successives entre le 11 janvier et le 9 février. Même si leurs amplitudes n'ont pas été exceptionnelles (maximum  $220 \text{ m}^3 \cdot \text{s}^{-1}$  le 2 février 2013), ces crues ont sans aucun doute permis la montaison des géniteurs dans les zones humides annexes. De plus, ces crues successives ont permis de recharger en eau les zones humides ainsi de maintenir un niveau d'eau suffisant pour permettre la ponte, l'incubation et l'éclosion des oeufs.

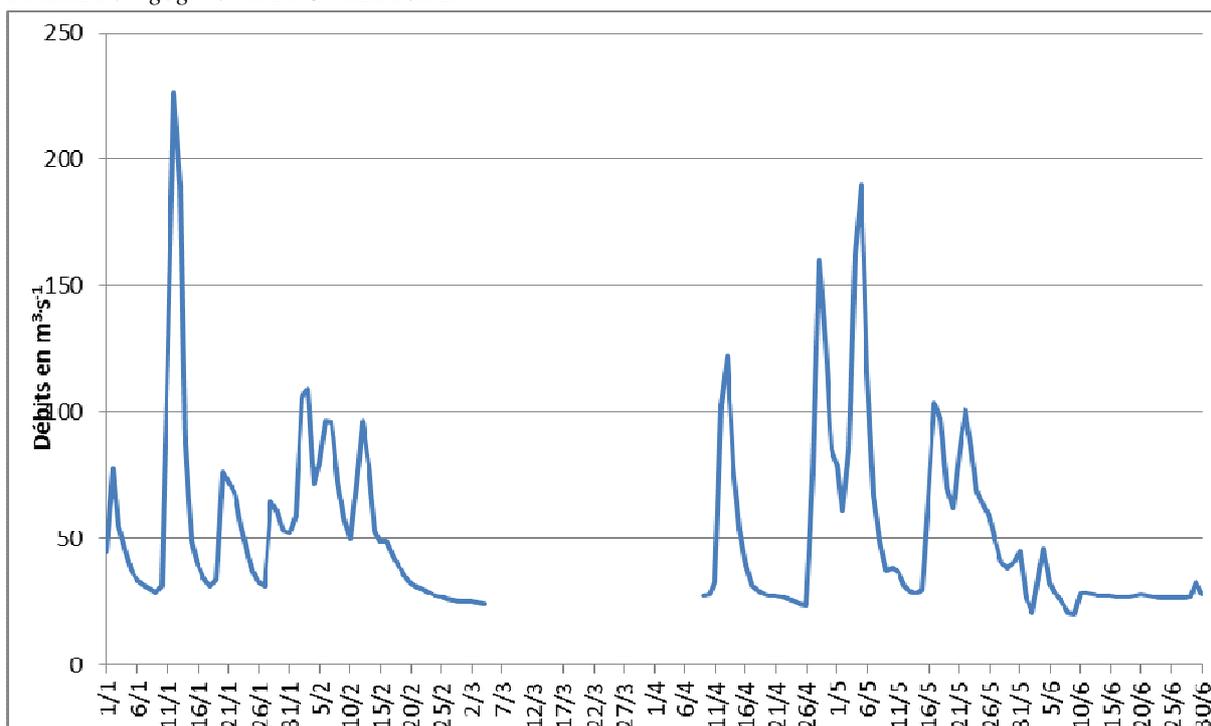
De même, trois crues ont eu lieu entre le 10 avril 2013 et le 24 mai. La plus importante d'entre elle a eu lieu le 4 mai où les débits ont atteint  $156 \text{ m}^3 \cdot \text{s}^{-1}$ . Ces crues tardives ont pu permettre la migration des alevins vers le lit mineur de l'Arroux.

Les conditions de débits ont donc été excellentes en 2013 pour la reproduction du brochet.

Dans le bassin versant de la Saône (cf. Figures 2 et 3), les débits ont, comme sur l'Arroux, été excellents, aussi bien sur la Saône que la Seille, avec des crues tout au long du printemps qui ont, à priori, permis toutes les étapes de la reproduction du brochet dans les zones humides annexes propices.



**Figure 3 : Débits de la Saône à TOURNUS entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 10 juin 2013 - Origine des données : DREAL Bourgogne / HYDRO-MEDD/DE**



**Figure 2 : Débits de la Saône à LOUHANS entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 10 juin 2013 - Origine des données : DREAL Bourgogne / HYDRO-MEDD/DE**

## II.2. Résultats des inventaires piscicoles

### 1. Espèces capturées et statut réglementaire

Les inventaires piscicoles réalisés dans les zones humides annexes des cours d'eau ont permis de recenser un total de 23 espèces piscicoles (cf. Tableau 3). Logiquement, les espèces les plus régulièrement capturées sont les espèces lénithophiles affectionnant les eaux chaudes et calmes qui effectuent au sein de ces milieux aquatiques annexes tout ou partie de leur cycle biologique : il s'agit du pseudorasbora, du rotengle, de la tanche, de la bouvière, de la perche commune, ... En fonction du type de milieu aquatique inventorié, de la connectivité entre ce milieu et le cours d'eau, des conditions hydroclimatiques annuelles, le nombre d'espèces lénithophiles et les quantités de poissons varient, sans que l'on puisse toujours en expliquer les raisons. C'est pourquoi les résultats de pêche concernant ces espèces ne seront généralement pas commentés.

Quelques espèces plus rhéophiles ont aussi été capturées, mais en général leurs effectifs sont très faibles au sein de ces zones humides : il s'agit du chevesne, du goujon, du barbeau fluviatile et de la vandoise. Pour ces espèces, les zones humides jouent plutôt un rôle de zone refuge en période de crue mais certains individus restent plus longtemps ou se font piégés au sein de ces milieux.

A noter la présence de juvéniles de lote dans le bras mort des Platières à Igornay : cette espèce en forte régression en France se reproduit en hiver dans les bras mort ou les annexes inondées (KEITH. Ph. et al., 2011). Elle est cependant encore régulièrement observées dans les zones humides annexes du val d'Arroux.

Enfin, le brochet, qui était l'espèce recherchée lors de ces inventaires, a été contacté à 7 reprises sur les 19 inventaires réalisés.

Parmi les espèces inventoriées, 3 sont protégées en France : le brochet, la bouvière et la vandoise. 2 espèces sont inscrites à la directive européenne Habitat-Faune-Flore : en annexe II, la bouvière et en annexe IV, le barbeau fluviatile (cf. Tableau 2). Enfin, 2 espèces sont considérées comme vulnérables selon la liste rouge des espèces de poissons d'eau douce menacées en France : le brochet et la lote (UICN France, MNHN, SFI & ONEMA, 2010).

Enfin, on note la capture de la perche soleil et du poisson chat, deux espèces capturées régulièrement (respectivement 9 et 10 fois), et qui sont considérés par l'article R432.5 du Code de l'Environnement comme susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques. De même, le pseudorasbora, l'espèce la plus fréquemment rencontrée lors de ces inventaires (16 fois sur 19 inventaires) est aussi une espèce exogène envahissante.

Nom Espèce	Réglementation nationale		Directive européenne Habitat-Faune-Flore		Liste rouge des espèces menacées en France : espèces vulnérables
	A.M. du 8/12/1988 fixant la liste des poissons protégés	Art. R 432.5 du C.E. : espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques	Annexe II	Annexe IV	
Brochet	x				x
Bouvière	x		x		
Barbeau fluviatile				x	
Vandoise	x				
Poisson-chat		x			
Perche soleil		x			
Lote					x

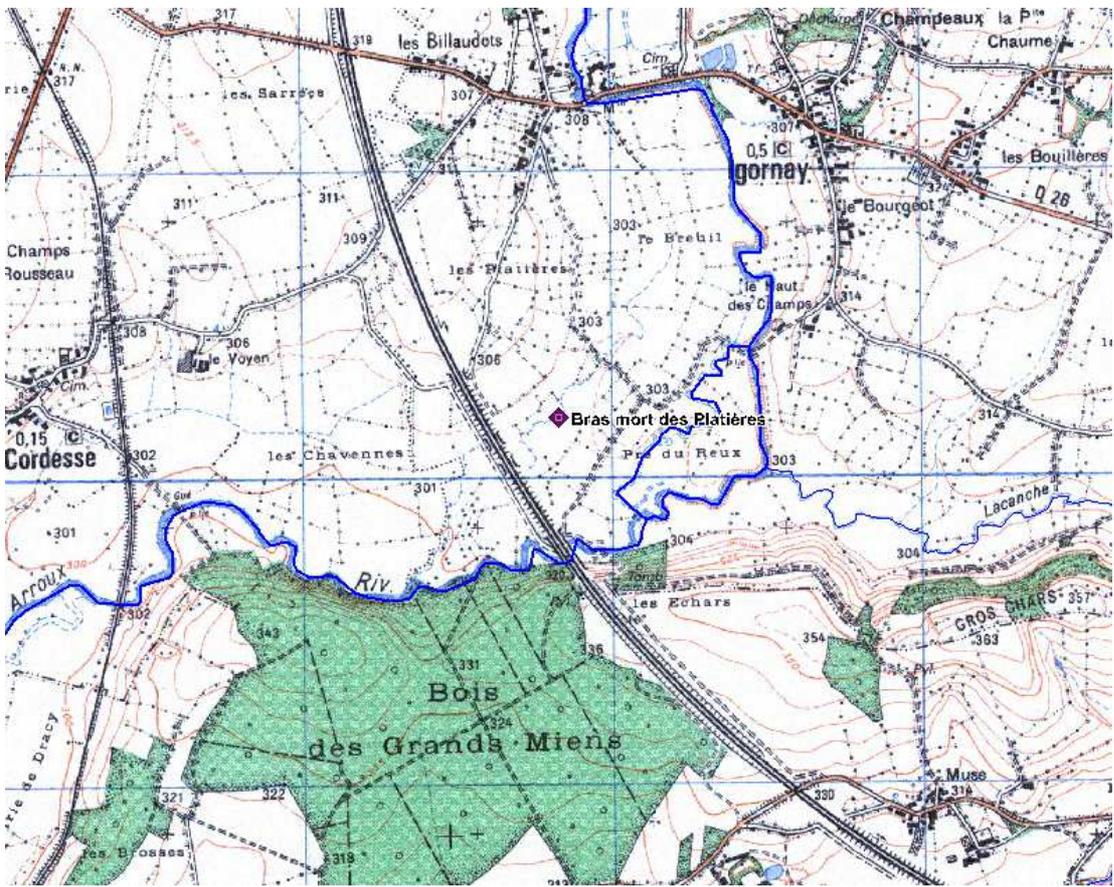
**Tableau 2 : Liste des espèces inventoriées ayant un statut juridique ou inscrites sur la liste rouge des espèces menacées**

Famille	Nom Espèce	Nom Latin	Code espèce	BV Loire		Bassin de la Saône															Occurrence d'apparition des espèces (sur les 19 inventaires)		
				Arroux		Saône			Seille			Solnan					Vallière	Sanes					
				Fraysère des Chaintrés	Bras mort des Platières	Fraysère du Paquier de Gigny	Ormes	Moulin Bernard	Corne de Vachon	Branges	Bief Colas	Pré des Saules	Baisse Bione	Bras mort de Bione	Prés Cuissiat	Varignolles	La Culée	Pré Davaut	Bief de la Motte	Fraysère du pont de la Barque		Baisse du Moulin de Chaussin	Pont Rouge
ESOCIDAE	Brochet	<i>Esox lucius</i>	BRO	x	x	x	x				x					x	x				7		
CYPRINIDAE	Able de heckel	<i>Leucaspis delineatus</i>	ABH		x															x	2		
	Ablette	<i>Alburnus alburnus</i>	ABL				x		x	x	x			X				x			6		
	Barbeau fluviatile	<i>Barbus barbus</i>	BAF			x															1		
	Bouvière	<i>Rhodeus sericeus</i>	BOU					x		x	x		x	X	x	x		x	x	x	10		
	Brème bordelière	<i>Blicca bjoerkna</i>	BRB				x		x		x										3		
	Brème commune	<i>Abramis abrama</i>	BRE		x	x			x											x	4		
	Carassin	<i>Carassius carassius</i>	CAS			x	x	x	x	x	x		x		x					x	10		
	Carpe commune	<i>Cyprinus carpio</i>	CCO			x			x						x					x	4		
	Chevesne	<i>Leuciscus cephalus</i>	CHE			x			x		x				X						4		
	Gardon	<i>Rutilus rutilus</i>	ROT	x	x				x		x	x			X	x	x		x	x	10		
	Goujon	<i>Gobio gobio</i>	GOU								x			x	X	x				x	5		
	Pseudorasbora	<i>Pseudorasbora parva</i>	PSR	x		x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x		x	x	x	16	
	Rotengle	<i>Scardinius erythrophthalmus</i>	ROT	x	x	x	x		x	x	x	x		x		x	x		x		x	13	
	Tanche	<i>Tinca tinca</i>	TAN		x	x			x		x	x		x		x	x	x	x		x	11	
Vandoise	<i>Leuciscus leuciscus</i>	VAN												x	x						2		
ICTALURIDAE	Poisson-chat	<i>Ictalurus melas</i>	PCH		x	x		x	x		x	x		x		x				x	10		
PERCIDAE	Perche	<i>Perca fluviatilis</i>	PER		x										x						2		
	Grémille	<i>Gymnocephalus cernuus</i>	GRE												x						1		
CENTRARCHIDAE	Perche soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>	PES	x	x	x	x		x		x	x			x					x	9		
	Black-bass	<i>Micropterus salmoides</i>	BBG						x												1		
GADIDAE	Lote	<i>Lota lota</i>	LOT		x																1		
GASTEROSTEIDAE	Epinochette	<i>Pungitius laevis</i>	EPT			x															1		
Nombre d'espèces					5	10	12	7	3	14	4	13	8	0	7	1	8	12	6	3	6	2	12

**Tableau 3 : Liste des espèces inventoriées dans les zones humides annexes des cours d'eau en 2013**

## 2. Résultats des inventaires réalisés dans le bassin de la Loire

### a- Rivière Arroux : Bras mort des Platières à IGORNAY

Le Bras mort des Platières	
FICHE DE RENSEIGNEMENT SUR LA STATION	
<b>Localisation</b>	
Bassin hydrographique : Loire	Typologie : Baisse
Cours d'eau : Arroux	Propriété : Propriétaire privé
Commune : Igornay	Pâturage bovin
Lieu-dit : Les Platières	
Abscisse (RGF 93) : 803772.9	
Ordonnée (RGF 93) : 6660559.7	
<b>Renseignements sur les aménagements réalisés</b>	
Nature de l'aménagement : Aucun, zone humide naturelle	
Cadre : -	
Maître d'ouvrage : -	
Partenaires techniques : -	
Partenaires financiers : -	
Date de l'aménagement : -	
<b>Renseignements sur les inventaires piscicoles</b>	
Date : 30/05/2013	
Méthode de pêche : Pêche partielle par points	
Superficie / Nombre d'unités : 50 points soit 350 m <sup>2</sup>	
Conditions de pêche :	
<b>Plan de situation</b>	
	

Espèces	Nombre	Poids estimé (en g)	Densités en indiv./100m <sup>2</sup>	Biomasse estimée en kg/ha
ABH	3	3	0.9	0.1
BRE	2	1252	0.6	35.8
BRO	2	142	0.6	4.1
GAR	33	39	9.4	1.1
LOT	5	20	1.4	0.6
PCH	1	232	0.3	6.6
PER	1	80	0.3	2.3
PES	7	24	2.0	0.7
ROT	18	30	5.1	0.9
TAN	2	59	0.6	1.7

**Tableau 4 : Résultats de l'inventaire piscicole réalisé sur le bras mort des Platières en 2013**

10 espèces ont été capturées sur cette station. Tout d'abord, il est intéressant de constater la présence de 5 alevins de lote (mesurant entre 45 et 70 mm), espèce en régression en France. Le bassin de l'Arroux est le seul bassin de Saône-et-Loire où des alevins de lote sont régulièrement observés dans les zones humides annexes des cours d'eau.

Concernant le brochet, espèce cible de cet inventaire, 2 individus ont été capturés. Ces deux individus mesuraient respectivement 22 et 23 cm, ce qui indique qu'il s'agit d'alevins de l'année nés au sein de la zone humide. Ce résultat montre donc que la reproduction de l'espèce s'est correctement déroulée en 2013 sur ce site. Le faible nombre d'alevins capturés ne signifie pas que la reproduction s'est mal déroulée car on peut penser qu'avec les nombreuses crues printanières, la plupart d'entre eux avaient rejoint la rivière avant la date de la pêche.

Les 8 autres espèces capturées sont des espèces affectionnant les milieux sans courant et qui réalisent tout ou partie de leur cycle biologique dans ce type de zone humide. Leurs effectifs sont cependant faibles au sein de ce bras mort.

## b- Rivière Arroux : frayère des Chaintrés à ETANG-SUR-ARROUX

### La frayère des Chaintrés à Etang-sur-Arroux

#### FICHE DE RENSEIGNEMENT SUR LA STATION

Localisation	
Bassin hydrographique : Loire	Typologie : Baisse
Cours d'eau : Arroux	Propriété : Propriétaire privé, location du droit de pêche par la fédération de pêche 71
Commune : Etang-sur-Arroux	Gestion du site : Pâturage bovin
Lieu-dit : Les Chaintrés	
Abscisse (RGF 93) : 790832.4	
Ordonnée (RGF 93) : 6643564.4	
Renseignements sur les aménagements réalisés	
Nature de l'aménagement : Aucun, zone humide naturelle	
Cadre : -	
Maître d'ouvrage : -	
Partenaires techniques : -	
Partenaires financiers : -	
Date de l'aménagement : -	
Renseignements sur les inventaires piscicoles	
Date : 30/05/2013	
Méthode de pêche : Pêche partielle par points	
Superficie / Nombre d'unités : 48 points soit 336 m <sup>2</sup>	
Conditions de pêche :	
Plan de situation	

Espèces	Nombre	Poids estimé (en g)	Densités en indiv./100m <sup>2</sup>	Biomasse estimée en kg/ha
BRO	6	44	1.8	1.3
GAR	1	8	0.3	0.2
PES	1	27	0.3	0.8
PSR	6	21	1.8	0.6
ROT	12	138	3.6	4.1

**Tableau 5 : Résultats de l'inventaire piscicole réalisé sur la frayère des Chaintrés en 2013**

Comme dans le bras mort des Platières à Igornay, les effectifs de poissons capturés dans la frayère des Chaintrés sont globalement faibles, voire très faibles.

Logiquement, on note la capture de 4 espèces lénitophiles, appréciant les eaux stagnantes, le gardon, la perche soleil, le pseudorasbora et le rotengle.

Concernant le brochet, il semble que la reproduction se soit bien déroulée puisque 6 juvéniles de cette espèce, de taille comprise entre 90 et 108 mm, ont été capturés. Les faibles effectifs observés sont certainement dus aux nombreuses crues printanières qui ont permis à la plupart des alevins de rejoindre le lit mineur de l'Arroux.

Contrairement à 2013, aucune lote n'a été capturée sur ce site. Comme pour le brochet, on peut émettre l'hypothèse que les alevins de lote avaient déjà rejoint le lit mineur du cours d'eau à la faveur des crues.

### 3. Résultats des inventaires réalisés dans le bassin de la Saône (hors Solnan)

#### a- Rivière Saône : frayère du Pâquier à GIGNY-SUR-SAONE

<b>Frayère du Pâquier de Gigny</b>		
<b>FICHE DE RENSEIGNEMENT SUR LA STATION</b>		
<b>Localisation</b>		
Bassin hydrographique : Saône	Typologie : Baisse	
Cours d'eau : Saône	Propriété : Commune, convention de gestion signée avec la fédération de pêche	
Commune : Gigny-sur-Saône	Gestion du site : Gestion des niveaux d'eau spécifique pour la reproduction du brochet (réalisée par la commune)	
Lieu-dit : Le Pâquier de Gigny		
Abscisse (RGF 93) : 848937.5		
Ordonnée (RGF 93) : 6619527.4		
<b>Renseignements sur les aménagements réalisés</b>		
Date de l'aménagement :	1999	2012
Nature de l'aménagement :	Reprofilage des fossés de connexions, mise en place d'un seuil amovible (bastaings empilables), terrassement dans une baisse	Remplacement de petites buses par des buses rectangulaires plus larges pour favoriser le passage des poissons, léger terrassement
Cadre :	Programme LIFE	Plan Rhône
Maître d'ouvrage :	EPTB Saône & Doubs	Fédération de pêche 71
Partenaires techniques :		EPTB Saône & Doubs, URBFC
Partenaires financiers :		Conseil Régional, Agence de l'Eau RMC, FNPF
<b>Renseignements sur les inventaires piscicoles</b>		
Date :	16/05/2013	
Méthode de pêche :	Propection complète	
Superficie / Nombre d'unités :	1050 m <sup>2</sup> (inventaire d'un tronçon)	
Conditions de pêche :		
<b>Plan de situation</b>		
<p>The map shows the Saône river flowing through the Gigny-sur-Saône area. The site 'le Pâquier de Gigny' is marked with a red diamond on the riverbank. Surrounding areas include 'le Quart Perraut' to the northwest, 'la Palouze' to the southwest, 'la Corvée' to the south, and 'le Grand Breuil' to the southeast. The map also shows various roads and property boundaries.</p>		

Espèces	Nombre	Poids estimé (en g)	Densités en indiv./100m <sup>2</sup>	Biomasse estimée en kg/ha
BAF	1	4	0.1	0.0
BRE	8	38	0.8	0.4
BRO	2	10	0.2	0.1
CAS	11	346	1.0	3.3
CCO	4	103	0.4	1.0
CHE	9	139	0.9	1.3
EPT	16	22	1.5	0.2
PCH	29	2070	2.8	19.7
PES	16	382	1.5	3.6
PSR	223	628	21.2	6.0
ROT	12	119	1.1	1.1
TAN	6	183	0.6	1.7

**Tableau 6 : Résultats de l'inventaire piscicole réalisé dans la Frayère du Pâquier de Gigny en 2013**

La frayère du Pâquier de Gigny a fait l'objet de travaux de réhabilitation en 1999 (programme Life Environnement porté par l'EPTB) pour faciliter la reproduction du brochet. Un ouvrage hydraulique a notamment été placé en aval pour maintenir un niveau d'eau constant pendant la période de ponte de brochet et de grossissement des alevins (FONTAINE, 2012). Un employé de la commune de GIGNY-SUR-SAONE manœuvre cet ouvrage. La reproduction du brochet est constatée quasiment tous les ans depuis cet aménagement.

En 2012, des travaux complémentaires ont été réalisés dans le cadre du Plan Rhône :

- Remplacement de deux buses de petit diamètre par des buses rectangulaires plus larges,
- Evacuation de matériaux terreux présents dans un fossé.

Ces travaux se sont accompagnés de la signature d'une nouvelle convention de gestion avec la mairie pour définir les modalités de gestion de l'ouvrage hydraulique. Des anomalies avaient été en effet constatées dans la gestion hydraulique du site (remise en eau du site en période estivale) depuis 2009 (Régis Fontaine, communication orale).

La diversité piscicole de ce site est relativement importante en 2013 avec 12 espèces capturées. Le brochet est bien présent sur le site avec deux juvéniles capturés : la fraie s'est donc bien déroulée sur ce site mais la plupart des alevins avaient déjà probablement rejoint le lit mineur de la Saône avant le jour de la pêche.

Les autres espèces capturées sont presque toutes typiques des milieux peu profonds et peu courants. On note la large domination du pseudorasbora qui, avec 223 individus, représente à lui seul les 2/3 des poissons capturés. Rappelons que cette espèce est un poisson exogène envahissant.

Une espèce rhéophile a été capturée, le barbeau fluviatile, mais avec 1 individu comptabilisé, ses effectifs sont très faibles : il s'agit probablement d'un poisson piégé par les crues.

#### **b- Rivière Saône : Baisse du Bief du Moulin Bernard à Tournus**

Cette zone humide est un site totalement artificiel, créé dans les années 90 dans le but de créer une frayère à brochet (Régis FONTAINE, communication orale). Malheureusement, ses caractéristiques physiques actuelles semblent assez peu favorables à la reproduction du brochet.

Espèces	Nombre	Poids estimé (en g)	Densités en indiv./100m <sup>2</sup>	Biomasse estimée en kg/ha
PCH	13	774	1.8	10.7
CAS	1	980	0.1	13.5
PSR	3	12	0.4	0.2

**Tableau 7 : Résultats de l'inventaire piscicole réalisé dans la baisse du Bief du Moulin Bernard en 2013**

Les résultats de cet inventaire montrent que le site semble assez peu attractif pour la faune piscicole : en effet avec 3 espèces capturées la diversité piscicole est très faible. De plus les effectifs de ces espèces sont faibles.

Les 3 espèces capturées sont des espèces affectionnant les zones humides : le poisson-chat, qui est la plus nombreuse avec 13 individus, le carassin et le pseudorasbora.

Malheureusement, aucun brochet n'a été capturé, ce qui confirme, au vu des bonnes conditions hydrologiques de 2013, que le site semble en l'état peu fonctionnel pour la reproduction du brochet.



## c- Rivière Saône : Baisse du Port d'Ormes

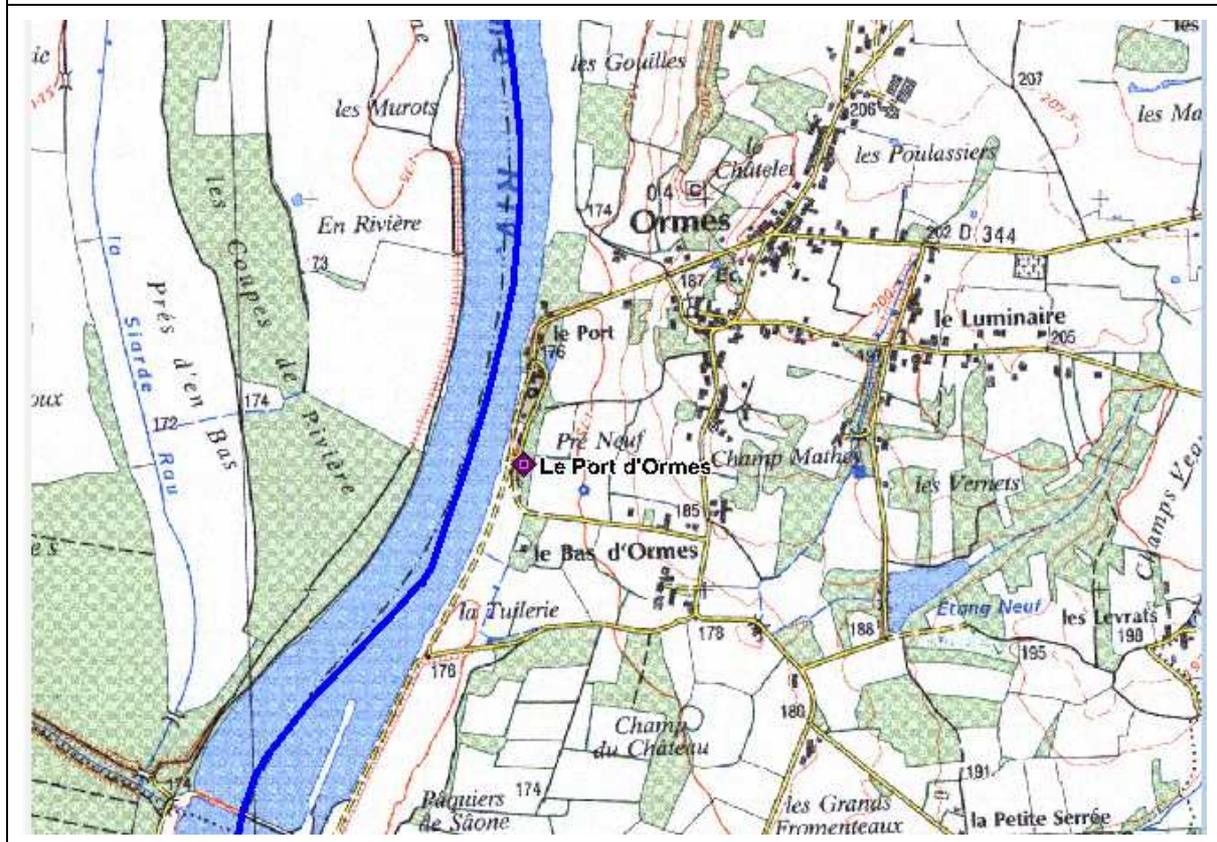
### Frayère du Port d'Ormes FICHE DE RENSEIGNEMENT SUR LA STATION

Localisation	
Bassin hydrographique : Saône	Typologie : Baisse
Cours d'eau : Saône	Propriété : Commune et propriété privée, Droit de pêche cédé à l'AAPPMA d'Ormes
Commune : Ormes	Gestion du site : Fauchage et entretien du site par l'AAPPMA ; gestion du seul amovible par l'AAPPMA
Lieu-dit : Le Port	
Abscisse (RGF 93) : 849633	
Ordonnée (RGF 93) : 6616165	

Renseignements sur les aménagements réalisés	
Date de l'aménagement :	2010
Nature de l'aménagement :	Débroussaillage et déboisement de l'intégralité du site, remplacement de buses, mise en place d'un seuil amovible, terrassement.
Cadre :	Contrat de Vallée Inondable de la Saône
Maître d'ouvrage :	Fédération de pêche 71
Partenaires techniques :	EPTB Saône & Doubs, AAPPMA Ormes
Partenaires financiers :	Agence de l'Eau RMC, Région Bourgogne, FNPF, EDF

Renseignements sur les inventaires piscicoles	
Date :	16/05/2013
Méthode de pêche :	Pêche partielle par point
Superficie / Nombre d'unités :	73 points soit 511 m <sup>2</sup>
Conditions de pêche :	

### Plan de situation



L'année 2013 constitue la première année de suivi de ce site après travaux. En effet, aucun inventaire n'avait été réalisé en 2011 (les travaux venaient d'être réalisés) et en 2012 (le site s'était asséché précocement).

Espèces	Nombre	Poids estimé (en g)	Densités en indiv./100m <sup>2</sup>	Biomasse estimée en kg/ha
ABL	1	2	0.2	0.0
BRB	198	392	38.7	7.7
BRO	2	11	0.4	0.2
CAS	2	170	0.4	3.3
PES	2	3	0.4	0.1
PSR	7	16	1.4	0.3
ROT	5	77	1.0	1.5

**Tableau 8 : Résultats de l'inventaire piscicole réalisé dans la baisse du Port d'Ormes en 2013**

L'inventaire réalisé a permis de démontrer que le brochet s'est effectivement reproduit au sein de cette zone humide puisque 2 juvéniles de cette espèce ont été observés. Les faibles effectifs sont probablement dû au fait que la plupart des juvéniles avaient déjà rejoint le lit mineur de la Saône le jour de la pêche.

Les 6 autres espèces capturées sont des espèces lénitophiles, qui apprécient les zones humides pour y effectuer tout ou partie de leur cycle biologique. A noter les forts effectifs de brèmes bordelières, espèces rarement aussi abondantes dans ce type de milieu.

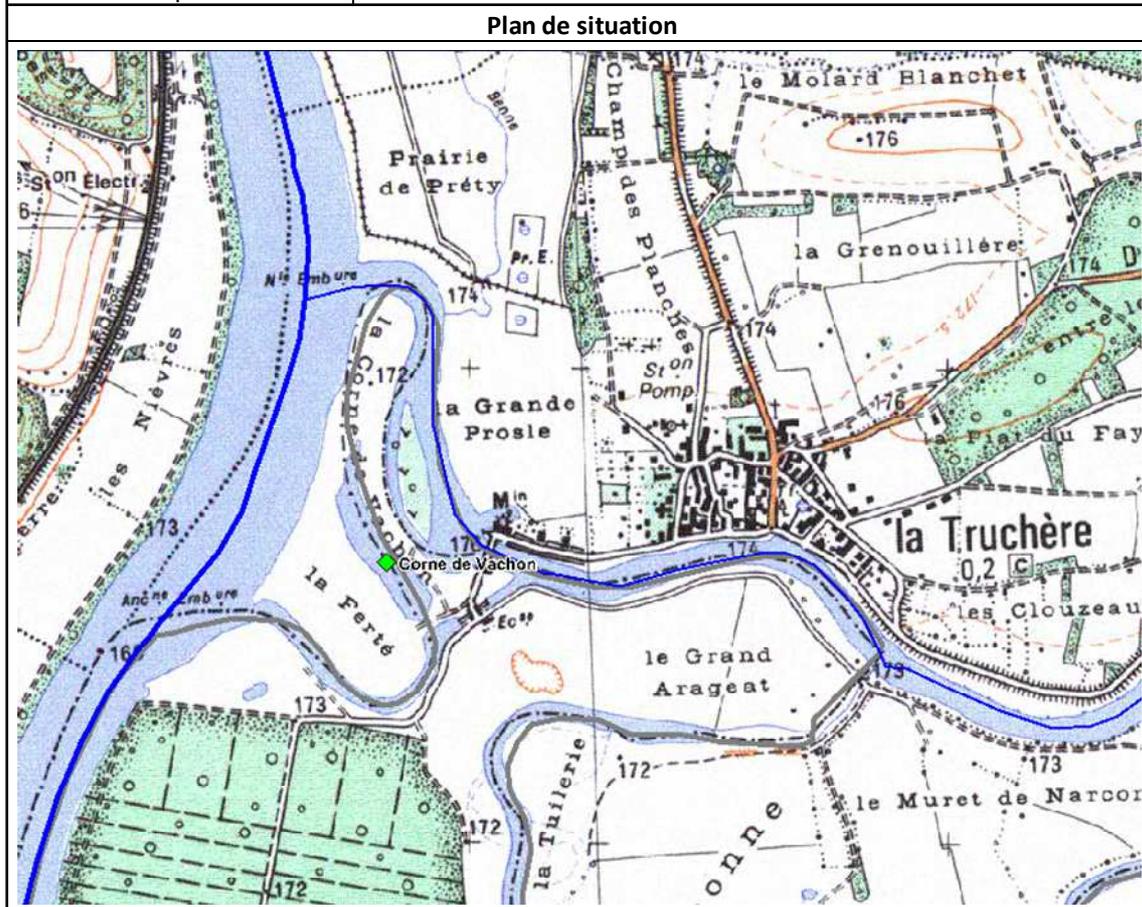
## d- Confluence Saône/Seille : Corne de Vachon à LA TRUCHERE

<b>La Corne de Vachon</b> <b>FICHE DE RENSEIGNEMENT SUR LA STATION</b>
---

Localisation	
Bassin hydrographique : Saône	Typologie :
Cours d'eau : Saône / Seille	Propriété : Propriétaire privé, location
Commune : La Truchère	du droit de pêche par la fédération de pêche 71
Lieu-dit : Corne de Vachon	Gestion du site : Pâturage ovin
Abscisse (RGF 93) : 848807.9	
Ordonnée (RGF 93) : 660344.7	

Renseignements sur les aménagements réalisés	
Nature de l'aménagement :	Amélioration de la connectivité hydraulique amont (avec la Saône) et aval (avec la Seille)
Cadre :	Contrat de Vallée Inondable de la Saône
Maître d'ouvrage :	Fédération de pêche 71
Partenaires techniques :	EPTB Saône & Doubs, URBFC
Partenaires financiers :	Conseil Régional, Agence de l'Eau RMC, FNPF
Date de l'aménagement :	2009

Renseignements sur les inventaires piscicoles	
Date :	05/06/2013
Méthode de pêche :	Pêche partielle par points
Superficie / Nombre d'unités :	53 points soit 357 m <sup>2</sup>
Conditions de pêche :	Bonnes



Espèces	Nombre	Poids estimé (en g)	Densités en indiv./100m <sup>2</sup>	Biomasse estimée en kg/ha
ABL	2	2	0.5	0.5
BBG	1	35	0.3	9.4
BOU	5	10	1.3	2.7
BRB	1	2	0.3	0.5
BRE	18	1338	4.9	360.6
CAS	31	313	8.4	84.4
CCO	4	80	1.1	21.6
CHE	9	33	2.4	8.9
GAR	9	53	2.4	14.3
PCH	6	45	1.6	12.1
PES	10	37	2.7	10.0
PSR	116	122	31.3	32.9
ROT	50	106	13.5	28.6
TAN	2	3	0.5	0.8

**Tableau 9 : Résultats de l'inventaire piscicole réalisé dans la Corne de Vachon en 2013**

La Corne de Vachon est une grande zone humide qui présente des caractéristiques physiques très favorables à la reproduction du brochet. Un aménagement à vocation piscicole a été réalisé en 2009 principalement dans le but de favoriser les connexions hydrauliques entre cette zone humide, la Seille et la Saône (FONTAINE, 2008).

Les inventaires effectués en 2013 ont permis de capturer 14 espèces différentes. Ce sont toutes des espèces lénotophiles (qui apprécient les milieux chauds et sans courant).

Comme en 2011 et 2012, le brochet n'a malheureusement pas été observé en 2013 sur ce site. Les raisons de cette absence sont plutôt étonnantes pour ce site aux caractéristiques à priori très favorables, d'autant que les conditions hydrologiques ont cette année été excellentes.

Il conviendra donc de s'interroger sur les raisons de l'absence de brochets sur ce site. En particuliers, il faudrait mettre en place un suivi des niveaux d'eau pour voir si les supports de ponte des brochets (la zone de cariçaille) restent suffisamment longtemps inondés.

## e- Rivière Seille : zone humide du Pré des Saules à Cuisery

### Zone humide du Pré des Saules FICHE DE RENSEIGNEMENT SUR LA STATION

Localisation	
Bassin hydrographique : Saône	Typologie : Bras mort transformé en partie en plan d'eau et zone humide
Cours d'eau : Seille	Propriété : Propriété de l'AAPPMA de Cuisery
Commune : Cuisery	Gestion du site : Fauche
Lieu-dit : Pré des Saules	
Abscisse (RGF 93) : 853602	
Ordonnée (RGF 93) : 6608723	
Renseignements sur les aménagements réalisés	
Nature de l'aménagement : Projet de travaux pour 2014	
Cadre :	
Maître d'ouvrage :	
Partenaires techniques :	
Partenaires financiers :	
Date de l'aménagement :	
Renseignements sur les inventaires piscicoles	
Date :	05/06/2013
Méthode de pêche :	Pêche partielle par points
Superficie / Nombre d'unités :	53 points soit 357 m <sup>2</sup>
Conditions de pêche :	Bonnes
Plan de situation	

Espèces	Nombre	Poids estimé (en g)	Densités en indiv./100m <sup>2</sup>	Biomasse estimée en kg/ha
BOU	9	18	2.5	5.0
CAS	13	140	3.6	39.2
GAR	34	261	9.5	73.1
PCH	1	32	0.3	9.0
PES	1	15	0.3	4.2
PSR	24	61	6.7	17.1
ROT	37	263	10.4	73.7
TAN	2	28	0.6	7.8

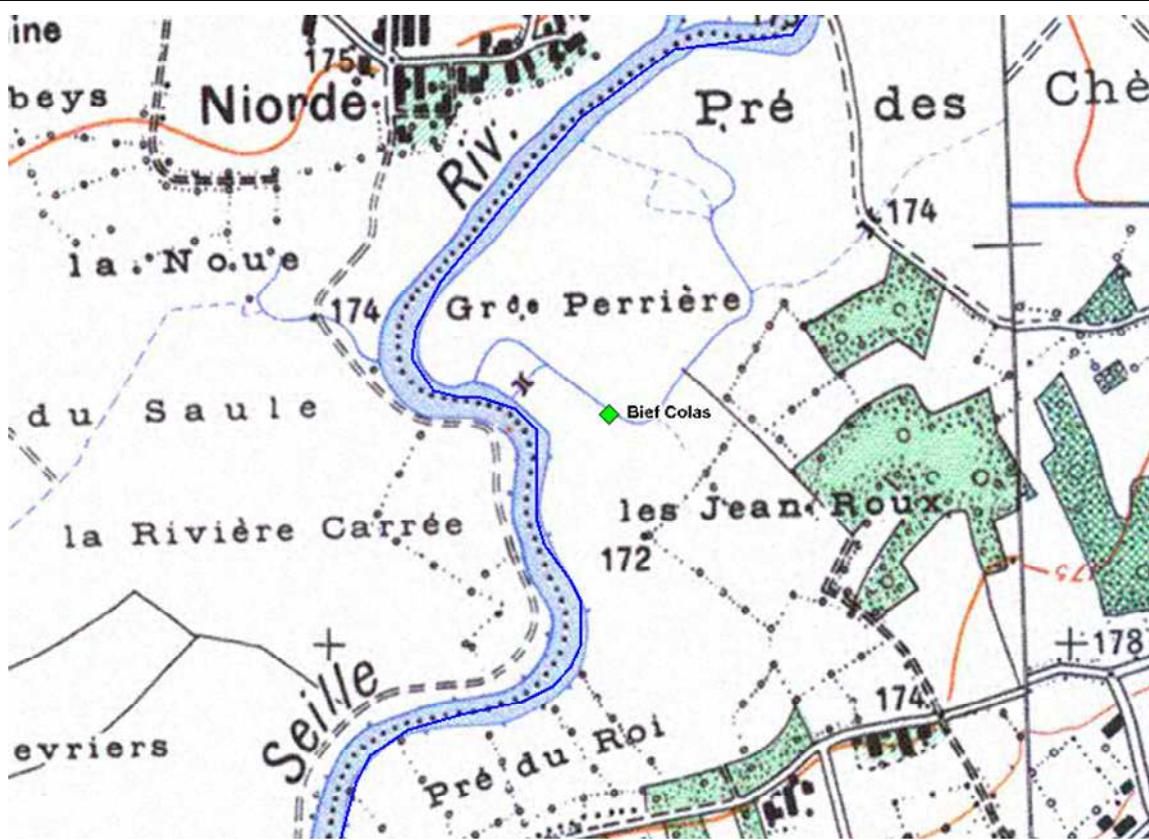
**Tableau 10 : Résultats de l'inventaire piscicole réalisé dans la Zone humide du Pré des Saules en 2013**

Ce site est composé d'un petit plan d'eau et d'une vaste zone humide. L'échantillonnage des peuplements piscicoles a été réalisé au sein de la zone humide et des fossés la traversant et au niveau des berges du plan d'eau.

Le peuplement piscicole inventorié est composé de 8 espèces. Il s'agit uniquement d'espèces affectionnant les milieux aquatiques non courant. 3 espèces dominent le peuplement piscicole : le gardon, le pseudorasbora et le rotengle. On note la présence de la bouvière, espèce protégée en France et inscrite en annexe II de la Directive Européenne Habitat-Faune-flore.

Aucun brochet n'a pas été capturé sur le site. L'inventaire réalisé en 2013 a donc montré que le site n'avait pas été fonctionnel en 2013 pour la reproduction du brochet, alors que les conditions hydrométéorologiques ont été très favorables. La raison principale est probablement le manque de connectivité du lit mineur de la Seille avec la zone humide. Ces résultats confirment donc l'intérêt de réaliser des travaux sur ce site.

## f- Rivière Seille : bief Colas à JOUVENÇON

<b>Le Bief Colas</b>	
<b>FICHE DE RENSEIGNEMENT SUR LA STATION</b>	
<b>Localisation</b>	
Bassin hydrographique : Saône	Typologie : Bras mort et baisse
Cours d'eau : Seille	Propriété : Propriétaire privé
Commune : Jouvençon	Gestion du site : Pâturage bovin et fauche - gestion du seuil amovible par l'AAPPMA
Lieu-dit : La Grande Perrière	
Abscisse (RGF 93) : 855413.9	
Ordonnée (RGF 93) : 6610113	
<b>Renseignements sur les aménagements réalisés</b>	
Date de l'aménagement : 2008	
Nature de l'aménagement : Terrassement pour enlever des bouchons vaseux, mise en place d'un seuil amovible (bastaings empilables)	
Cadre : Contrat de Rivière Seille	
Maître d'ouvrage : Fédération de pêche 71 et AAPPMA "Le Goujon Cuiserotain"	
Partenaires techniques : EPTB Saône & Doubs, URBFC, Latitude Urbanisme Environnement	
Partenaires financiers : Agence de l'Eau RMC, Région Bourgogne, FNPF, EDF	
<b>Renseignements sur les inventaires piscicoles</b>	
Date : 29/05/2013	
Méthode de pêche : Prospection complète	
Superficie / Nombre d'unités : 735 m <sup>2</sup> (un tronçon du bras mort)	
Conditions de pêche :	
<b>Plan de situation</b>	
	

Le bief Colas à JOUVENÇON est un site qui a été aménagé en 2008 pour favoriser la reproduction du brochet. Un ouvrage hydraulique (seuil amovible) permet de maintenir un niveau d'eau constant au cours de la période de la reproduction du brochet et de grossissement des alevins (entre le 15 janvier et fin mai) et assure aux alevins un retour dans la rivière (FONTAINE, 2006).

Le site étant de taille très importante, seule une partie du site a été inventorié en 2013 (735 m<sup>2</sup>).

Espèces	Nombre	Poids estimé (en g)	Densités en indiv./100m <sup>2</sup>	Biomasse estimée en kg/ha
ABL	3	24	0.4	3.3
BOU	4	5	0.5	0.7
BRB	17	181	2.3	24.6
BRO	23	717	3.1	97.6
CAS	2	1322	0.3	179.9
CHE	37	129	5.0	17.6
GAR	242	1967	32.9	267.6
GOU	5	32	0.7	4.4
PCH	5	136	0.7	18.5
PES	10	11	1.4	1.5
PSR	22	82	3.0	11.2
ROT	345	2724	46.9	370.6
TAN	4	39	0.5	5.3

**Tableau 11 : résultats de l'inventaire piscicole réalisé dans le bief Colas en 2013**

En 2013, avec 13 espèces capturées, la diversité spécifique du Bief Colas est beaucoup plus importante que lors des inventaires précédents réalisés en 2011 et 2012 (avec respectivement 7 et 8 espèces). Ces évolutions sont toutefois difficilement interprétables : en fonction des conditions hydrologiques, des niveaux d'eau au sein du bief, les espèces viennent et restent ou pas dans le bief.

Sur ces 13 espèces, logiquement, 10 affectionnent les milieux sans courants. A noter cette année les fortes abondances de gardon et de rotengle. Au contraire les effectifs de bouvière, très fluctuants d'une année sur l'autre sur ce site, étaient en 2013 très faibles.

Deux espèces plus rhéophiles ont aussi été capturées, le goujon et le chevesne, avec de faibles effectifs.

Le brochet, est quant à lui bien présent sur le site en 2013. 23 individus ont été capturés : 22 juvéniles de l'année, de taille comprise entre 66 et 115 mm, et 1 individu, âgé probablement d'un peu plus de 1an, d'une taille de 419 mm (cf. Tableau 12). La densité de juvéniles de brochet, avec 3 individus pour 100 m<sup>2</sup>, confirment que, depuis la réalisation des travaux et la meilleure gestion de l'ouvrage (depuis 2011), la reproduction du brochet est effectivement bien meilleure sur ce site. A noter cependant, qu'avec les nombreuses crues printanières, il

est possible qu'une partie des brochets juvéniles avaient déjà rejoint le lit mineur de la Seille avant l'inventaire piscicole.

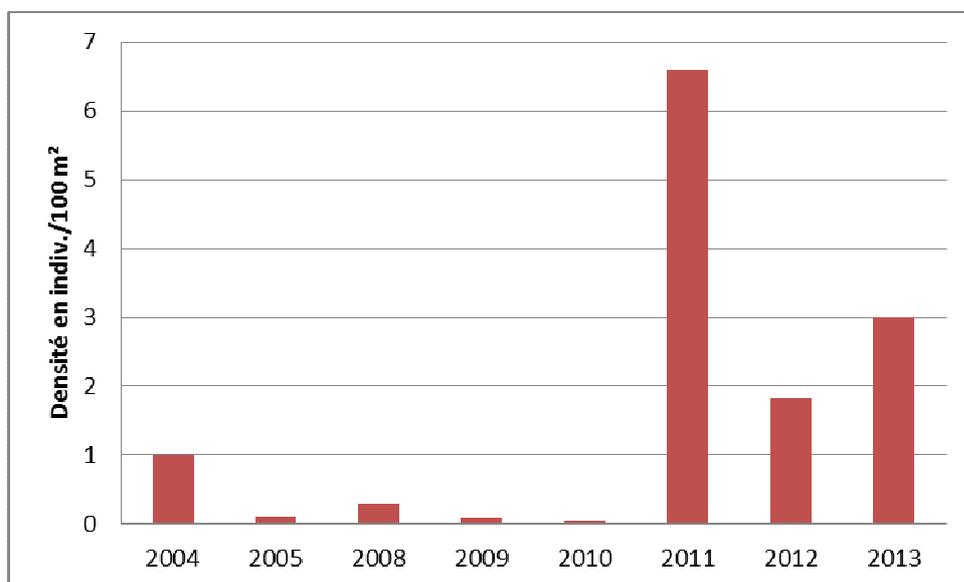


Figure 4 : densités de brochets juvéniles observés lors des différents inventaires piscicoles réalisés dans le bief Colas

	2011	2012	2013
[40-50[	1	1	
[50-60[	3	1	
[60-70[	4	1	1
[70-80[	6	1	2
[80-90[	12	4	4
[90-100[	12	5	4
[100-110[	8	3	6
[110-120[	4	3	5
[120-130[	3	3	
[130-140[	2	5	
[140-150[	1	5	
[150-160[	2	6	
[160-170[		1	
[170-180[		2	
[180-190[		1	
[410-420[			1

Tableau 12 : classes de taille de brochet observées lors des inventaires piscicoles réalisés en 2011, 2012 et 2013 dans le bief Colas

## g- Rivière Seille : baisse de Branges

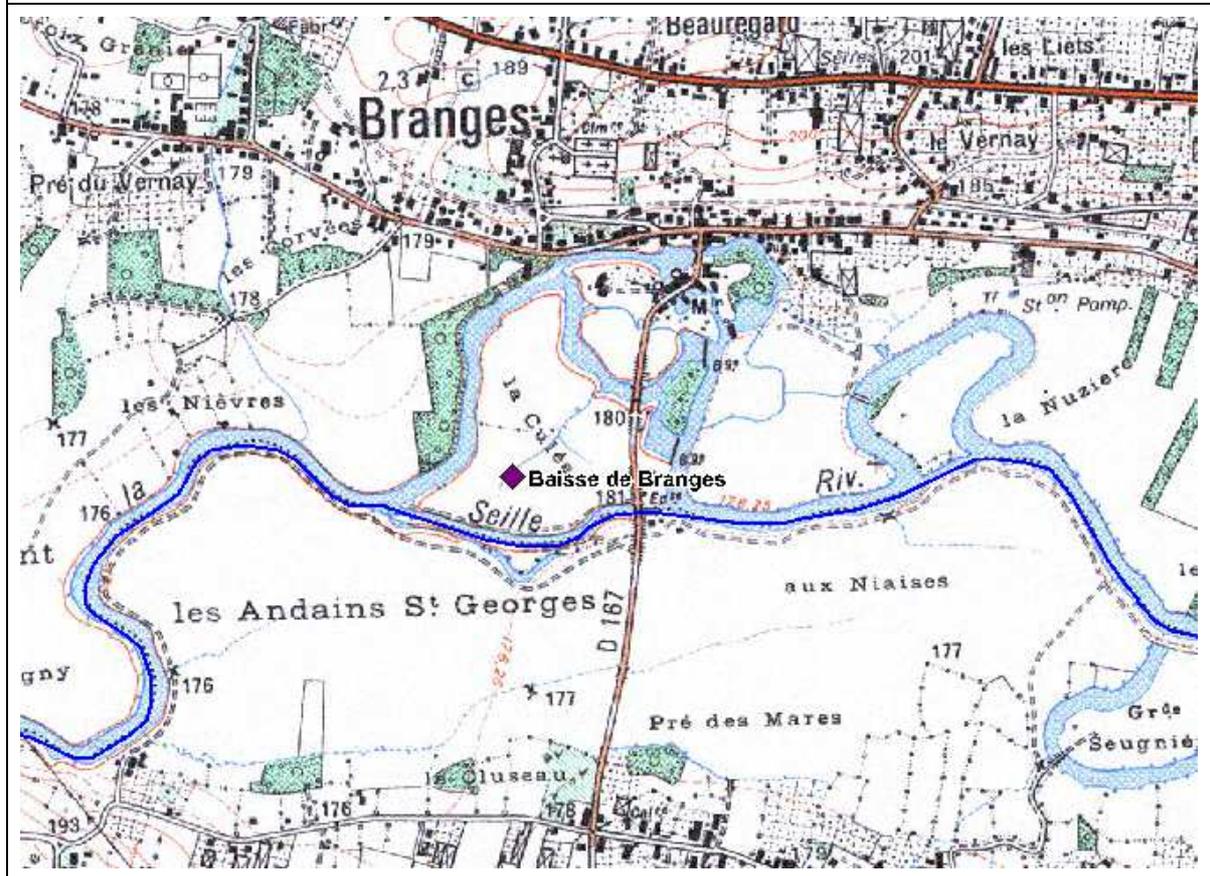
<b>Baisse de Branges</b>
<b>FICHE DE RENSEIGNEMENT SUR LA STATION</b>

Localisation	
Bassin hydrographique : Saône	Typologie : Baisse
Cours d'eau : Seille	Propriété : Commune et propriétaire privé
Commune : Branges	Gestion du site : prairie de fauche, culture de peupliers en bordure du site
Lieu-dit :	
Abscisse (RGF 93) : 866280	
Ordonnée (RGF 93) : 6617667	

Renseignements sur les aménagements réalisés	
Date de l'aménagement :	2008
Nature de l'aménagement :	Déboisement, curage du fossé aval, terrassement en vue d'enlever des bouchons vaseux, abattage de peupliers
Cadre :	Contrat de Rivière Seille
Maître d'ouvrage :	Fédération de pêche 71 et AAPPMA "La Seille" (Louhans)
Partenaires techniques :	EPTB Saône & Doubs, URBFC, Latitude Urbanisme Environnement
Partenaires financiers :	Agence de l'Eau RMC, Région Bourgogne, FNPF, EDF

Renseignements sur les inventaires piscicoles	
Date :	17/05/2013
Méthode de pêche :	Pêche partielle par points
Superficie / Nombre d'unités :	49 points soit 343 m <sup>2</sup>
Conditions de pêche :	Niveaux d'eau très haut - Doute sur la pertinence de cet inventaire

<b>Plan de situation</b>
--------------------------



L'inventaire réalisé en 2013 sur ce site a été réalisé à un moment où le site était particulièrement haut. Une pêche partielle par points a donc dû être mise en œuvre mais celle-ci a été limitée aux zones de bordure car la majeure partie du site était beaucoup trop profonde pour pouvoir être inventoriée à pied.

Espèces	Nombre	Poids estimé (en g)	Densités en indiv./100m <sup>2</sup>	Biomasse estimée en kg/ha
ABL	4	14	1.2	4.1
CAS	1	134	0.3	39.1
PSR	5	13	1.5	3.8
ROT	3	9	0.9	2.6

**Tableau 13 : résultats de l'inventaire piscicole réalisé dans le bief Colas en 2013**

Malheureusement, aucun brochet n'a été capturé en 2013 alors que les conditions hydrologiques ont été bonnes pour la reproduction de cette espèce. Depuis la mise en œuvre des travaux sur site, des juvéniles de brochet ont été observés qu'une seule fois, en 2010, mais le cycle n'a pas été complet puisque ceux-ci ont péri dans la frayère suite à l'assèchement du site.

4 espèces affectionnant les zones humides ont aussi été capturées en 2013, mais avec de très faibles effectifs.

Ces résultats sont toutefois à relativiser dans la mesure où les niveaux d'eau importants ne nous ont pas permis d'échantillonner l'ensemble du site.

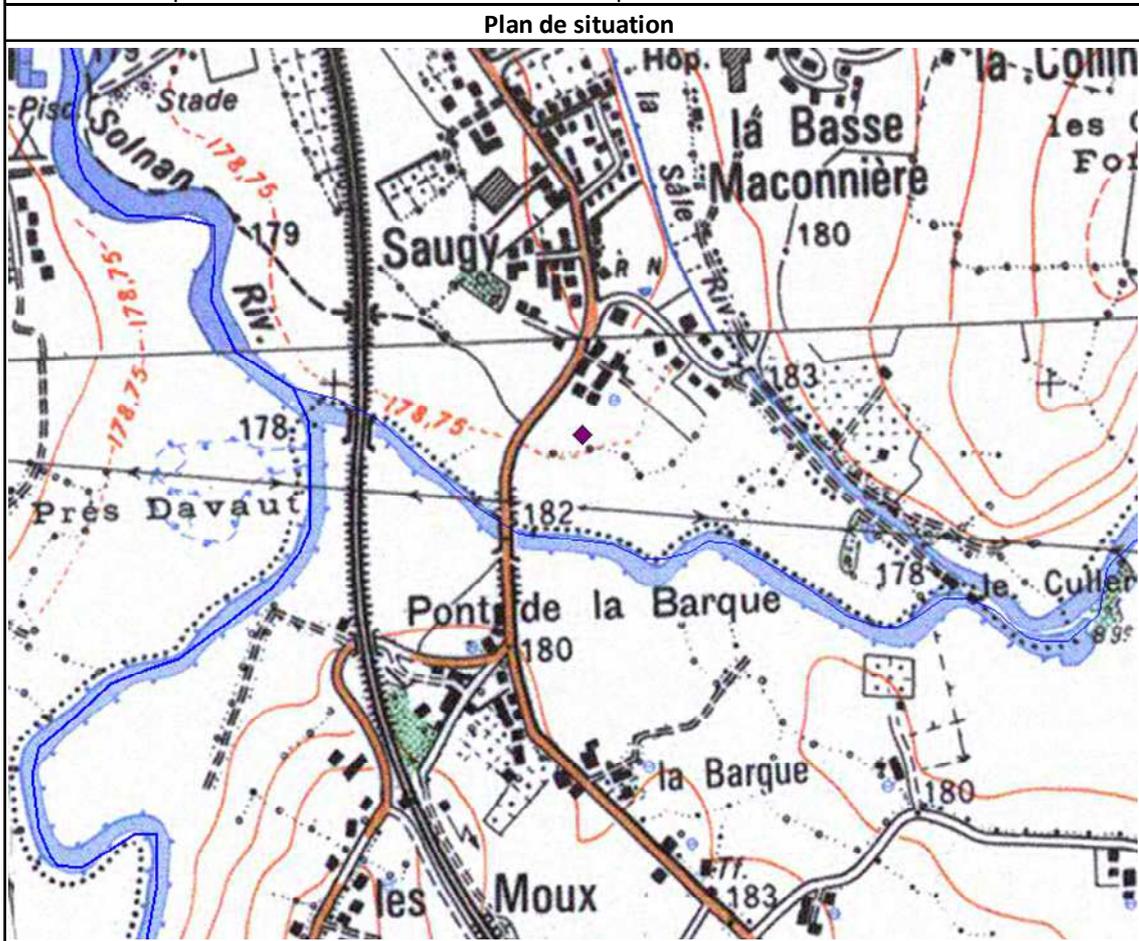
## h- Rivière Vallière : frayère du Pont de la barque à LOUHANS

<b>Frayère du Pont de la Barque</b> <b>FICHE DE RENSEIGNEMENT SUR LA STATION</b>
---

Localisation	
Bassin hydrographique : Saône	Typologie : Baisse
Cours d'eau : Vallière	Propriété : AAPPMA de Louhans
Commune : Louhans	Gestion du site : Fauche par un exploitant agricole ; gestion de seuil amovible par l'AAPPMA
Lieu-dit : Pont de la Barque	
Abscisse (RGF 93) : 870416.7	
Ordonnée (RGF 93) : 6615593.6	

Renseignements sur les aménagements réalisés	
Date de l'aménagement :	2004
Nature de l'aménagement :	Terrassement des zones basses, mise en place d'un seuil composé d'un cadre béton et de bastinges amovibles
Cadre :	Contrat de Rivière Seille
Maître d'ouvrage :	AAPPMA de Louhans
Partenaires techniques :	Fédération de pêche 71, EPTB Saône & Doubs, URBFC
Partenaires financiers :	Agence de l'eau RMC, Région Bourgogne

Renseignements sur les inventaires piscicoles	
Date :	05/06/2013
Méthode de pêche :	Prospection complète (intégralité du site en eau)
Superficie / Nombre d'unités :	432 m <sup>2</sup>
Conditions de pêche :	Niveaux d'eau très bas pour la saison



Espèces	Nombre	Poids estimé (en g)	Densités en indiv./100m <sup>2</sup>	Biomasse estimée en kg/ha
ABL	1	1	0.2	0.2
BOU	7	9	1.6	2.1
GAR	1	7	0.2	1.6
PSR	27	39	6.3	9.0
ROT	6	20	1.4	4.6
TAN	5	33	1.2	7.6

**Tableau 14 : résultats de l'inventaire piscicole réalisé dans la frayère du Pont de la Barque en 2013**

La frayère du Pont de la Barque a été aménagée en 2004 afin d'améliorer les potentialités piscicoles du site. Ces travaux ont consisté en des travaux de terrassements légers et en la mise en place d'un ouvrage hydraulique servant à maintenir un niveau d'eau haut dans la zone humide pendant la période reproduction du brochet (CHASSIGNOL, 2007).

Toutefois, malgré ces aménagements, la fonctionnalité de la zone humide pour la reproduction du brochet ne semble pas optimale pour deux raisons principales :

- un problème de qualité d'eau est observé en raison de rejets directs d'assainissement domestique,
- un problème de calage de la cote du bourrelet de connexion amont, qui rend aujourd'hui inefficace l'ouvrage hydraulique implanté au niveau de la connexion aval.

En 2013, aucun brochet n'a été capturé sur ce site, confirmant ainsi les mauvais résultats obtenus lors des suivis précédents.

Au total, 6 espèces ont été capturées mais avec de très faibles effectifs. Les faibles effectifs de poissons présents le jour de la pêche sont probablement dus aux niveaux d'eau très bas le jour de la pêche, le site se vidangeant trop rapidement (problème de calage du bourrelet amont).

Un aménagement complémentaire de la frayère a été réalisé fin mars 2014 pour rehausser le bourrelet de connexion amont et ainsi améliorer le maintien de l'eau au sein du site. Le suivi devra donc se poursuivre en 2015 pour vérifier l'efficacité de cet aménagement complémentaire.

## i- Rivière Sône : bras mort du Pont Rouge

### Bras mort du Pont Rouge FICHE DE RENSEIGNEMENT SUR LA STATION

Localisation	
Bassin hydrographique : Saône	Typologie : Bras mort
Cours d'eau : Sône	Propriété : Propriété privée
Commune : La Genête / Brienne	Gestion du site : Entretien des abords par le propriétaire pour un usage d'agrément
Lieu-dit :	
Abscisse (RGF 93) : 870416.7	
Ordonnée (RGF 93) : 6615593.6	
Renseignements sur les aménagements réalisés	
Date de l'aménagement : Projet de travaux en 2014	
Nature de l'aménagement :	
Cadre :	
Maître d'ouvrage :	
Partenaires techniques :	
Partenaires financiers :	
Renseignements sur les inventaires piscicoles	
Date : 29/05/2013	
Méthode de pêche : Prospection complète (intégralité du site)	
Superficie / Nombre d'unités : 996 m <sup>2</sup>	
Conditions de pêche :	
Plan de situation	

Espèces	Nombre	Poids estimé (en g)	Densités en indiv./100m <sup>2</sup>	Biomasse estimée en kg/ha
ABH	4	8	0.4	0.8
BOU	103	136	10.3	13.7
BRE	4	4	0.4	0.4
CAS	40	1334	4.0	133.9
CCO	16	792	1.6	79.5
GAR	1	12	0.1	1.2
GOU	12	26	1.2	2.6
PCH	232	1818	23.3	182.5
PES	7	78	0.7	7.8
PSR	182	365	18.3	36.6
ROT	63	472	6.3	47.4
TAN	6	352	0.6	35.3

**Tableau 15 : Résultats de l'inventaire piscicole réalisé dans le bras mort du Pont Rouge en 2013**

Le bras mort du Pont Rouge est un milieu aquatique peu profond, sans courant, envasé et colonisé principalement par une végétation de type « hydrophyte à feuille flottante » (nénuphar notamment). Ce bras mort, de niveau topographique très bas, est alimenté directement par les eaux de la Saône, avec laquelle il est connecté très fréquemment. Les berges du bras mort sont le plus souvent abruptes et colonisées par une végétation arbustive voire arborescente, ce qui limite le développement d'une végétation de type héliophytique (roseaux, carex, ...).

Dans ces conditions, le peuplement piscicole du bras mort est composé essentiellement d'espèces inféodées aux habitats lenticules : sur les 12 espèces capturées, 11 sont strictement limnophiles : le poisson-chat, la perche soleil, l'able de Heckel, la bouvière, la brème commune, le carassin, la carpe commune, le gardon, le goujon, le pseudorasbora, le rotengle et la tanche. Seul le goujon est plutôt une espèce de cours d'eau courant, mais ses effectifs sont anecdotiques.

Trois espèces dominent le peuplement piscicole du bras mort avec 77 % des effectifs : le poisson-chat, le pseudorasbora et la bouvière. Les forts effectifs de bouvière sont intéressants puisque cette espèce est protégée en France et inscrite en annexe II de la Directive européenne habitat faune Flore.

Enfin, il est intéressant de constater qu'une majorité de poissons sont âgés d'un an : le bras mort semble donc constituer pour ces poissons une zone de grossissement tout à fait intéressante.

Les travaux envisagés devraient permettre de diversifier les habitats au sein de ce bras mort. Les travaux de terrassements en berge ainsi que l'abattage d'arbres devraient permettre le développement d'une végétation de type héliophytique. Mais de nombreux bosquets en berge seront aussi conservés, les arbres jouant aussi un rôle d'abris important. Ces travaux pourraient ainsi permettre à d'autres espèces phytophiles, comme le brochet, de venir se reproduire au sein de ce bras mort.

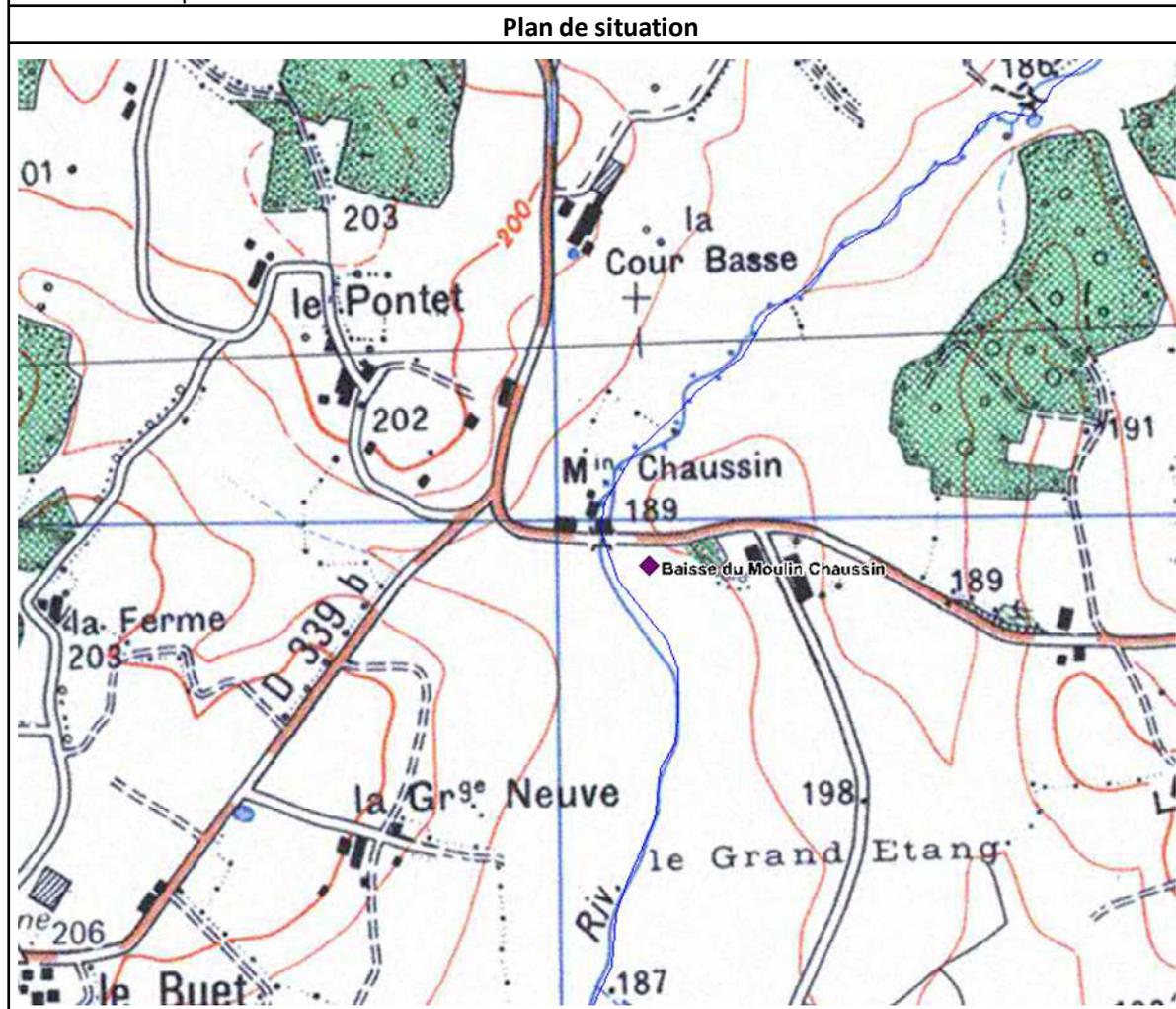
## j- Rivière Sône Vive : baisse du moulin Chaussin à MONTPONT-EN-BRESSE

<b>Baisse du Moulin Chaussin</b> <b>FICHE DE RENSEIGNEMENT SUR LA STATION</b>
--

Localisation	
Bassin hydrographique : Saône	Typologie : Baisse
Cours d'eau : Sône Vive	Propriété : Propriétaire privé
Commune : Montpont-en-Bresse	Gestion du site : Pré pâturé
Lieu-dit : Moulin Chaussin	
Abscisse (RGF 93) : 867002	
Ordonnée (RGF 93) : 6605337	

Renseignements sur les aménagements réalisés
Date de l'aménagement : Aucun
Nature de l'aménagement :
Cadre :
Maître d'ouvrage :
Partenaires techniques :
Partenaires financiers :

Renseignements sur les inventaires piscicoles
Date : 29/05/2013
Méthode de pêche : Prospection complète
Superficie / Nombre d'unités : 580 m <sup>2</sup> (intégralité du site)
Conditions de pêche : Niveaux d'eau très bas



Cette baisse située au bord de la Sône Vive s'est créée « naturellement », à la faveur d'une petite résurgence (VAUTRIN Th., communication orale). Très peu profond, doté de berges plates et très bien connecté avec la Sône Vive, ce site semblait présenter de bonnes potentialités pour la reproduction du brochet.

Espèces	Nombre	Poids estimé (en g)	Densités en indiv./100m <sup>2</sup>	Biomasse estimée en kg/ha
BOU	1	1	0.2	0.2
PSR	5	3	0.9	0.5

**Tableau 16 : résultats de l'inventaire piscicole réalisé dans la baisse du moulin Chaussin en 2013**

En 2013, comme en 2012, le nombre de poissons capturés a été très faibles. Seule deux espèces ont été observées, la bouvière et le pseudorasbora, et avec de très faibles effectifs.

Aucun juvénile de brochet n'a été observé sur ce site, alors que le site présente une végétation tout à fait favorable et que les conditions hydrologiques ont été bonnes en 2013. Il semble que ce site se vidange trop vite pour permettre la reproduction de cette espèce.

Le suivi piscicole de ce site en 2011 et 2012 a donc permis de constater les faibles fonctionnalités piscicoles de cette baisse. Il ne sera pas reconduit.

## 4. Résultats des inventaires réalisés sur dans le cadre de l'étude Solnan

### a- Rivière Solnan : Fossé de Varignolles à CONDAL / DOMMARTIN

Fossé de Varignolles	
FICHE DE RENSEIGNEMENT SUR LA STATION	
<b>Localisation</b>	
Bassin hydrographique : Saône	Typologie : Fossé
Cours d'eau : Solnan	Propriété : Propriétaire privé
Commune : Condal - Dommartin	Gestion du site :
Lieu-dit :	
Abscisse (RGF 93) : 874810.4	
Ordonnée (RGF 93) : 6600759.6	
<b>Renseignements sur les aménagements réalisés</b>	
Date de l'aménagement : Aucun	
Nature de l'aménagement :	
Cadre :	
Maître d'ouvrage :	
Partenaires techniques :	
Partenaires financiers :	
<b>Renseignements sur les inventaires piscicoles</b>	
Date : 04/06/2013	
Méthode de pêche : Prospection complète	
Superficie / Nombre d'unités : 165 m <sup>2</sup>	
Conditions de pêche :	
<b>Plan de situation</b>	

Le fossé de Varignolles est un grand fossé inventorié dans le cadre de l'étude piscicole du Solnan réalisée en 2013. Ce site a été retenu en raison du très faible nombre de zones humides présentes sur la partie amont du Solnan en Saône-et-Loire. Il présente cependant une morphologie à priori peu favorable à la reproduction du brochet notamment en raison de ses berges abruptes. Le jour de la pêche, le fossé était courant.

Espèces	Nombre	Poids estimé (en g)	Densités en indiv./100m <sup>2</sup>	Biomasse estimée en kg/ha
ABL	35	84	21.2	50.9
BOU	51	80	30.9	48.5
CHE	6	12	3.6	7.3
GAR	40	227	24.2	137.6
GOU	10	36	6.1	21.8
GRE	1	7	0.6	4.2
PSR	2	2	1.2	1.2
VAN	3	11	1.8	6.7

**Tableau 17 : résultats de l'inventaire piscicole réalisé dans le fossé de Varignolles en 2013**

Le peuplement piscicole du fossé est composé de 8 espèces. Comparé aux autres sites, on remarque la présence de trois espèces d'eaux vives, le chevesne, le goujon et la vandoise avec des effectifs non négligeables. Les espèces de milieux aquatiques peu courants restent cependant majoritaires : ablette, bouvière, gardon, grémille, et pseudorasbora. Le peuplement piscicole de ce milieu est finalement assez proche de celui d'un petit cours d'eau bressan peu courant.

Il est cependant quasi-certain que les espèces d'eaux vives ne restent pas toute l'année dans ce fossé car celui-ci n'est quasiment plus alimenté en eau en période estivale : leur présence est donc probablement temporaire et liée à la proximité du lit mineur du Solnan.

Aucun brochet n'a été capturé, ce qui est finalement plutôt logique au vu de la morphologie du site.

## b- Rivière Solnan : bras mort de Bione à Fontenaud

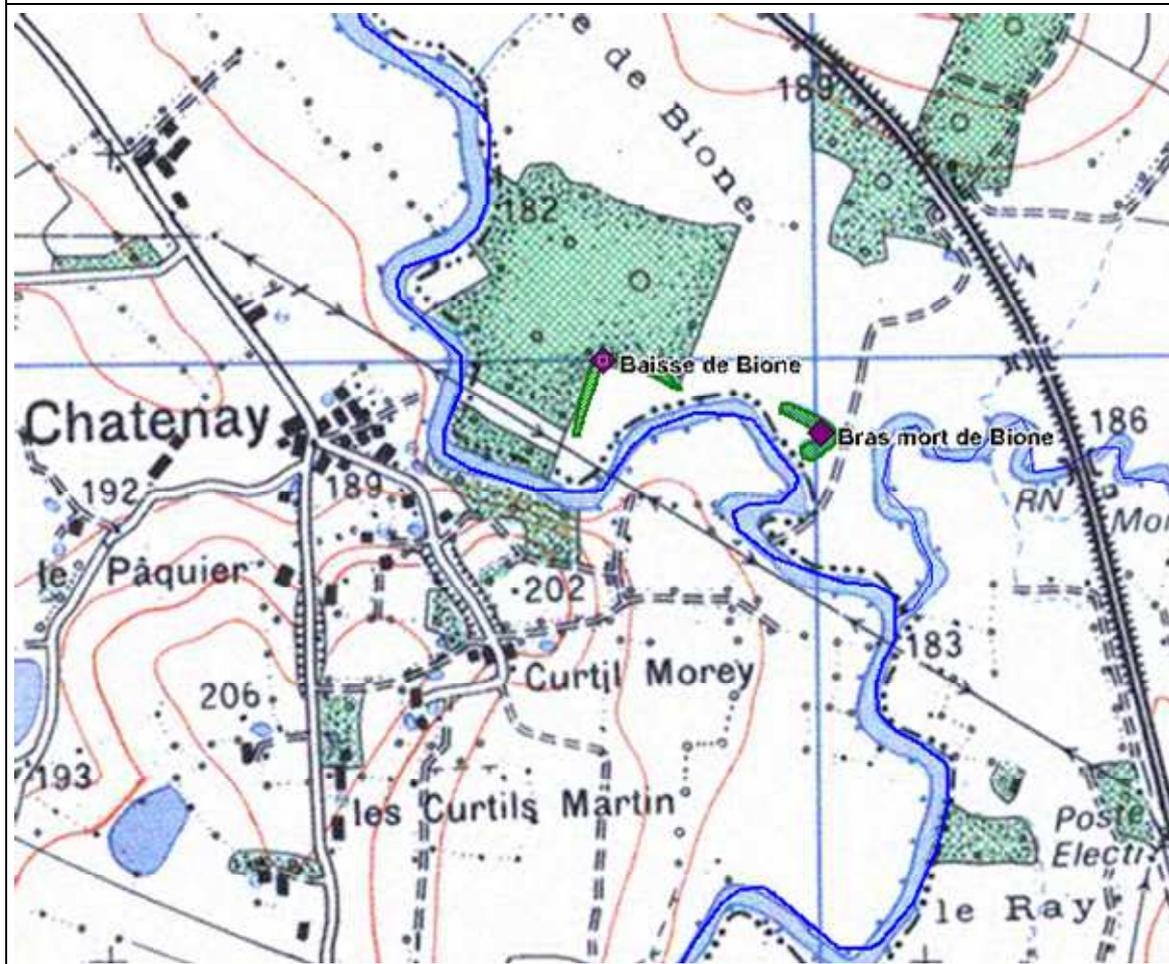
<b>Bras mort de Bione</b> <b>FICHE DE RENSEIGNEMENT SUR LA STATION</b>
---

Localisation	
Bassin hydrographique : Saône	Typologie : Bras mort
Cours d'eau : Solnan	Propriété : Propriétaire privé
Commune : Fontenaud	Gestion du site :
Lieu-dit : Bione	Fauche (pâturage bovin ?)
Abscisse (RGF 93) : 873889	
Ordonnée (RGF 93) : 6609297	

Renseignements sur les aménagements réalisés	
Date de l'aménagement :	Aucun
Nature de l'aménagement :	
Cadre :	
Maître d'ouvrage :	
Partenaires techniques :	
Partenaires financiers :	

Renseignements sur les inventaires piscicoles	
Date :	04/06/2013
Méthode de pêche :	Pêche partielle par point
Superficie / Nombre d'unités :	36 points soit 252 m <sup>2</sup>
Conditions de pêche :	Le site étant très envasé et très encombré par la végétation arbustive, certains secteurs n'ont pu être inventoriés

### Plan de situation



Espèces	Nombre	Poids estimé (en g)	Densités en indiv./100m <sup>2</sup>	Biomasse estimée en kg/ha
BOU	1	1	0.4	0.4
CAS	1	5	0.4	2.0
GOU	2	2	0.8	0.8
PCH	8	192	3.2	76.2
PSR	59	68	23.4	27.0
ROT	2	2	0.8	0.8
TAN	3	16	1.2	6.3

**Tableau 18 : résultats de l'inventaire piscicole réalisé dans le bras mort de Bione en 2013**

Sur ce site, l'inventaire piscicole a été difficile à mettre en œuvre dans la mesure où une grande partie du bras mort est soit très encombrée par la végétation arborée, soit très envasée.

8 espèces ont tout de même été observées, avec une grande majorité de pseudorasbora. Si l'on excepte le goujon, qui est plutôt une espèce des eaux courantes, toutes ces espèces affectionnent les milieux aquatiques non courants.

Aucun juvénile de brochet n'a été observé, ce qui n'est pas une véritable surprise car le bras mort présente, en l'état actuel, peu de support de ponte pour cette espèce.

### **c- Rivière Solnan : baisse de Bione à Frontenard**

Cette zone humide aux berges très plates possède une végétation hélophytique très favorable à la ponte pour le brochet. Elle est cependant nettement déconnectée du Solnan, et elle est très peu profonde.

Le 4 juin 2013, le jour de l'inventaire, les niveaux d'eau étaient très bas. C'est probablement pour cette raison qu'aucun poisson n'y a été observé. L'absence totale de poisson est tout de même assez rare dans ce type de zone humide située en zone inondable : elle démontre que ce site présente, en l'état actuel, de faibles fonctionnalités piscicoles.

**Baisse de Bione**  
FICHE DE RENSEIGNEMENT SUR LA STATION

**Localisation**

Bassin hydrographique : Saône	Typologie : Baisse
Cours d'eau : Solnan	Propriété : Propriétaire privé
Commune : Fontenaud	Gestion du site :
Lieu-dit : Bione	Fauche (pâturage bovin ?)
Abscisse (RGF 93) : 873620	
Ordonnée (RGF 93) : 6609389	

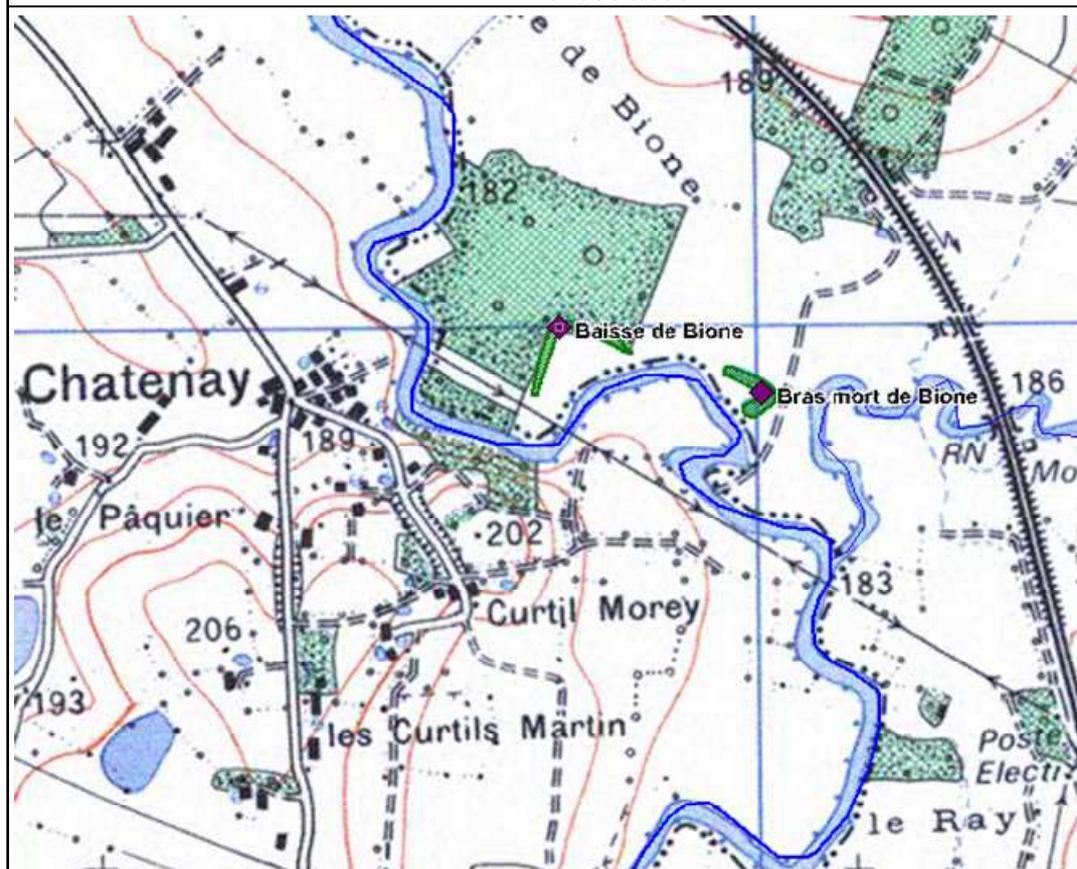
**Renseignements sur les aménagements réalisés**

Date de l'aménagement : Aucun  
 Nature de l'aménagement :  
 Cadre :  
 Maître d'ouvrage :  
 Partenaires techniques :  
 Partenaires financiers :

**Renseignements sur les inventaires piscicoles**

Date : 04/06/2013  
 Méthode de pêche : Pêche partielle par point  
 Superficie / Nombre d'unités : 50 points soit 350 m<sup>2</sup>  
 Conditions de pêche : Niveau d'eau faible

**Plan de situation**



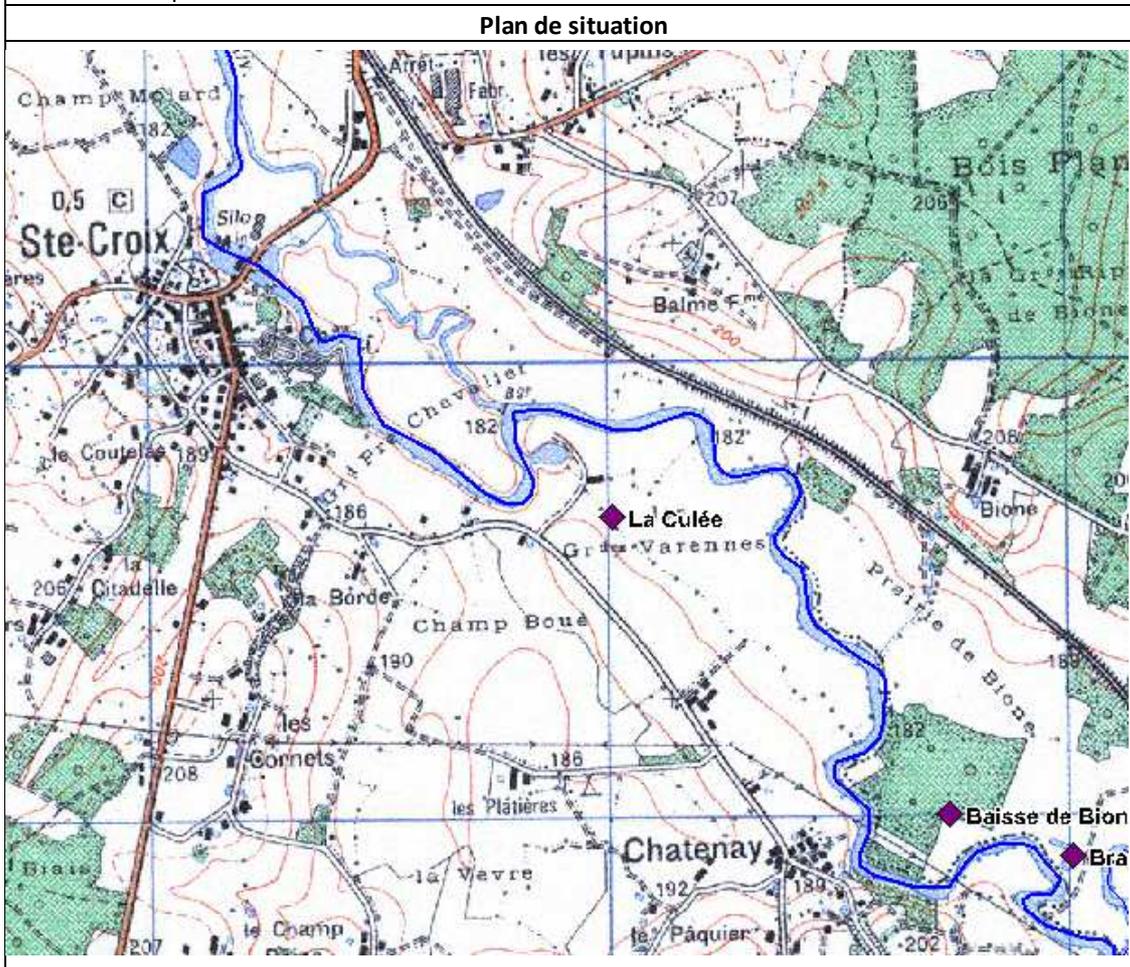
## d- Rivière Solnan : frayère de la Culée à Sainte-Croix

<b>Frayère de la Culée</b> <b>FICHE DE RENSEIGNEMENT SUR LA STATION</b>
--

<b>Localisation</b>	
Bassin hydrographique : Saône	Typologie : Fossé et baisse
Cours d'eau : Solnan	Propriété : Commune
Commune : Sainte-Croix	Gestion du site : Convention de gestion avec l'AAPPMA de Sainte-Croix - Aujourd'hui le site est à l'abandon
Lieu-dit : La Culée	
Abscisse (RGF 93) :	
Ordonnée (RGF 93) :	

<b>Renseignements sur les aménagements réalisés</b>	
Date de l'aménagement :	Années 90
Nature de l'aménagement :	Déboisement, terrassement en vue de créer des chenaux favorables à la fraie des brochets
Cadre :	-
Maître d'ouvrage :	Fédération de pêche de Saône-et-Loire
Partenaires techniques :	Conseil Supérieur de la Pêche
Partenaires financiers :	Conseil Supérieur de la Pêche

<b>Renseignements sur les inventaires piscicoles</b>	
Date :	04/06/2013
Méthode de pêche :	Prospection complète d'une partie du site
Superficie / Nombre d'unités :	285 m <sup>2</sup>
Conditions de pêche :	



Cette frayère à brochet a été totalement créée au début des années 90 (Thierry VAUTRIN, communication orale). Plusieurs biefs, reliés à un fossé principal existant ont été creusés, ce fossé étant lui-même directement connecté à une vaste reculée du Solnan. Cette zone humide semble aujourd'hui non fonctionnelle pour la reproduction du brochet : les berges des différents biefs sont trop abruptes et le site est totalement envahi par la végétation arborée en raison d'un manque d'entretien. Ce site a donc été inventorié dans le cadre d'un projet de réaménagement (suivi avant travaux).

12 espèces ont été capturées lors de cet inventaire. On remarque notamment les très forts effectifs de tanche (47 indiv./100 m<sup>2</sup>), tout à fait exceptionnels en Saône-et-Loire, et de poisson-chat (73 indiv./100 m<sup>2</sup>). Cette bonne diversité est due à la profondeur du fossé (en moyenne 0.8 m) et à sa connexion avec un milieu aquatique très intéressant, la grande reculée du Solnan.

Si l'on excepte le goujon et la vandoise, très peu représentés, l'ensemble des espèces appartiennent au groupe des espèces limnophiles, appréciant les milieux peu courants.

Sans surprise, aucun juvénile de brochet n'a été observé, le milieu n'étant aujourd'hui absolument pas favorable à cette espèce.

Espèces	Nombre	Poids estimé (en g)	Densités en indiv./100m <sup>2</sup>	Biomasse estimée en kg/ha
BOU	1	1	0.4	0.4
CAS	10	178	3.5	62.5
CCO	4	83	1.4	29.1
GAR	2	25	0.7	8.8
GOU	2	5	0.7	1.8
PCH	207	6134	72.6	2152.3
PER	8	163	2.8	57.2
PES	4	4	1.4	1.4
PSR	23	40	8.1	14.0
ROT	57	1040	20.0	364.9
TAN	134	7234	47.0	2538.2
VAN	1	8	0.4	2.8

**Tableau 19 : résultats de l'inventaire piscicole réalisé dans la frayère de la Culée en 2013**

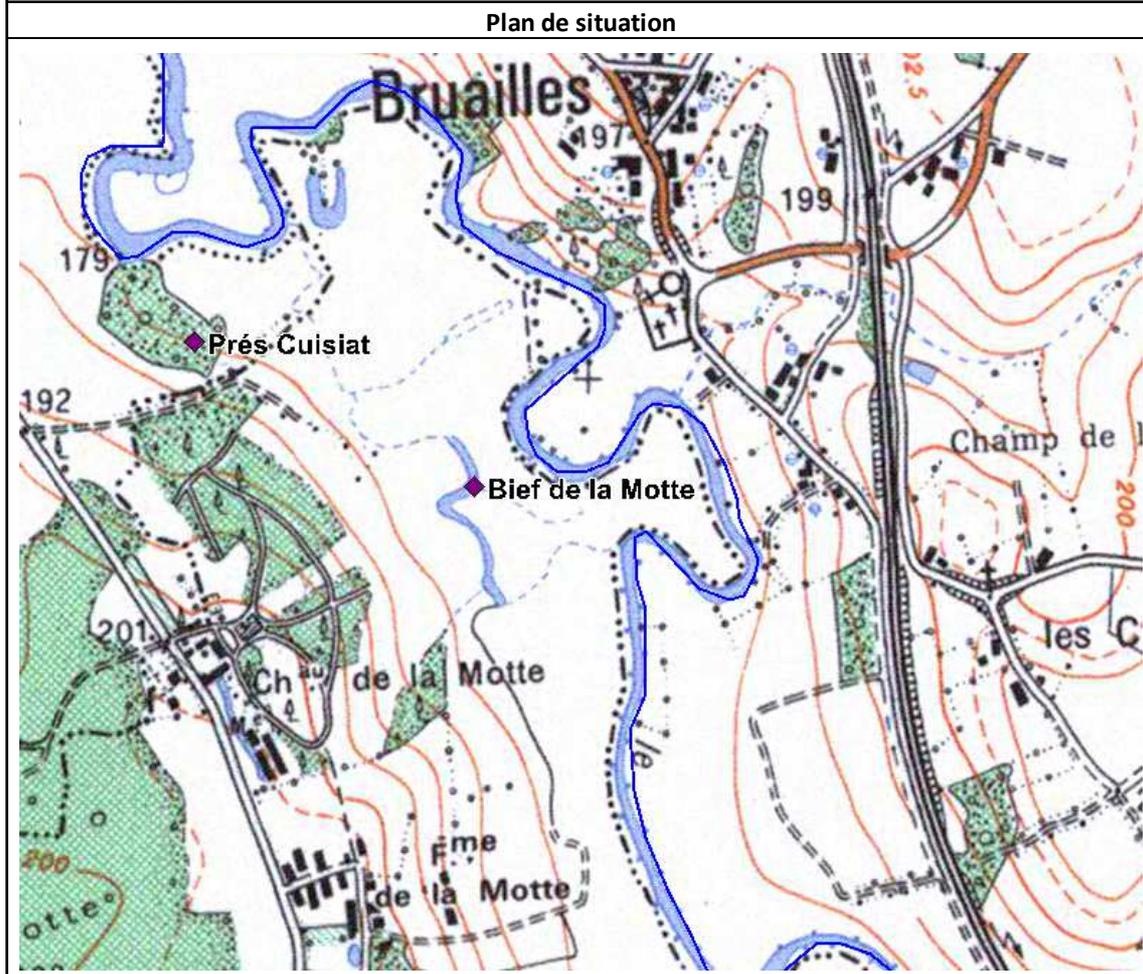
## e- Rivière Solnan : Bief de la Motte à Sainte-Croix

<b>Bief de la Motte</b>
<b>FICHE DE RENSEIGNEMENT SUR LA STATION</b>

Localisation	
Bassin hydrographique : Saône	Typologie : Bras mort
Cours d'eau : Solnan	Propriété : Propriété privée
Commune : Sainte-Croix	Gestion du site : Fauche et/ou pâturage bovin
Lieu-dit : Château de la Motte	
Abscisse (RGF 93) : 870884.6	
Ordonnée (RGF 93) : 6612516.4	

Renseignements sur les aménagements réalisés
Date de l'aménagement : Aucun
Nature de l'aménagement :
Cadre :
Maître d'ouvrage :
Partenaires techniques :
Partenaires financiers :

Renseignements sur les inventaires piscicoles
Date : 31/05/2013
Méthode de pêche : Pêche partielle par point
Superficie / Nombre d'unités : 51 points soit 357 m <sup>2</sup>
Conditions de pêche :



Espèces	Nombre	Poids estimé (en g)	Densités en indiv./100m <sup>2</sup>	Biomasse estimée en kg/ha
BRO	3	144	0.8	40.3
PCH	1	93	0.3	26.1
TAN	1	58	0.3	16.2

**Tableau 20 : résultats de l'inventaire piscicole réalisé dans le Bief de la Motte en 2013**

Le peuplement piscicole de ce bras mort était le jour de la pêche très peu diversifié avec seulement 3 espèces et 4 individus capturés. Toutefois, il est intéressant de constater que, malgré les faibles surfaces de ponte disponibles, 3 juvéniles de brochets ont été capturés : 1 individu de 66 mm, 1 de 219 et 1 de 228 mm. Cela signifie donc que le brochet a trouvé les conditions favorables pour effectivement se reproduire dans ce bras mort en 2013. Le faible nombre de brochet capturé est certainement dû aux nombreuses crues printanières qui ont probablement permis à certains nombre de juvéniles de rejoindre le lit mineur du Solnan avant l'inventaire.

La quasi absence des autres espèces et plutôt étonnante dans ce bras mort qui comporte de nombreux secteurs profond qui pourrait permettre l'installation de populations de poissons limnophiles toute l'année.

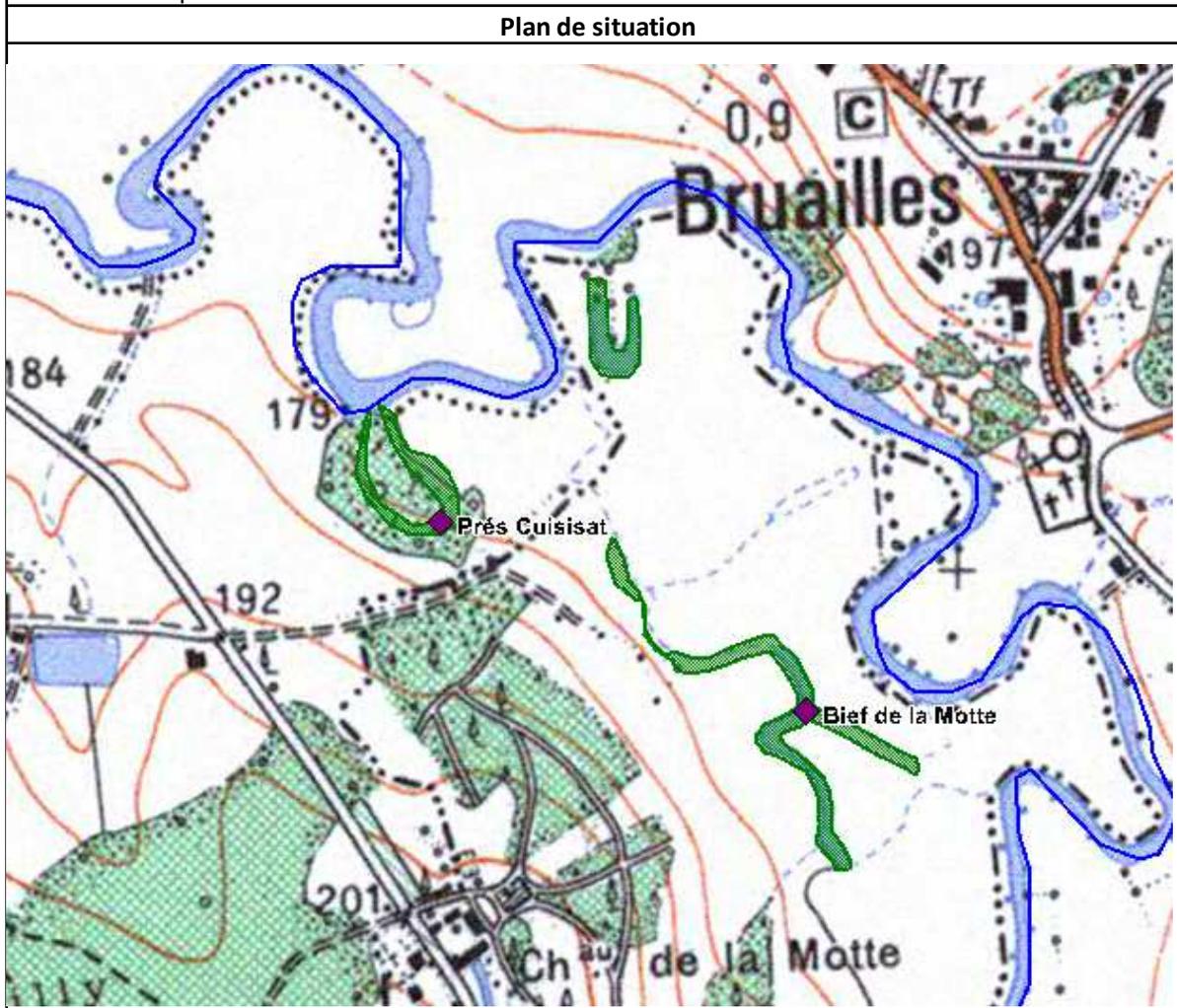
## f- Rivière Solnan : bras mort du Pré Cuisiat

<b>Bras mort des Prés Cuisiat</b> <b>FICHE DE RENSEIGNEMENT SUR LA STATION</b>
---

Localisation	
Bassin hydrographique : Saône	Typologie : Bras mort
Cours d'eau : Solnan	Propriété : Propriétaire privé
Commune : La Chapelle-Naude	Gestion du site :
Lieu-dit : Prés Cuisiat	Fauche d'une partie des abords
Abscisse (RGF 93) :	
Ordonnée (RGF 93) :	

Renseignements sur les aménagements réalisés	
Date de l'aménagement : Aucun	
Nature de l'aménagement :	
Cadre :	
Maître d'ouvrage :	
Partenaires techniques :	
Partenaires financiers :	

Renseignements sur les inventaires piscicoles	
Date : 31/05/2013	
Méthode de pêche : Pêche partielle par point	
Superficie / Nombre d'unités : 29 points soit 203 m <sup>2</sup>	
Conditions de pêche : Niveaux d'eau très bas	



Ce vaste bras mort, peu profond, était très peu en eau le jour de la pêche. Cela explique probablement le très faible nombre de poissons capturés : 1 pseudorasbora de 76 mm.

Malgré une végétation hélophytique abondante dans cette zone humide, potentiellement favorable à la ponte des géniteurs de brochet, il semble qu'elle se vidange beaucoup trop vite, pour permettre l'ensemble des étapes de la reproduction de cette espèce (ponte, incubation des œufs, éclosion).

#### **g- Rivière Solnan : Bras mort de Pré Davaut à Louhans**

Ce vaste bras mort présente de nombreuses caractéristiques plutôt favorables à la faune piscicole et à la reproduction du brochet en particulier.

L'inventaire a permis de capturer 6 espèces : le pseudorasbora, majoritaire, le rotengle, le gardon, la tanche, la bouvière et le brochet. Logiquement, il s'agit d'espèces limnophiles qui apprécient ce type de milieux aquatiques non courants.

Un juvénile de brochet, de taille 70 mm, a été capturé. Même si le nombre peut paraître faible, la capture d'un juvénile démontre que le brochet s'est effectivement reproduit sur le site. Le faible nombre d'individus observé est dû au fait que les poissons avaient probablement déjà rejoint le lit mineur du Solnan le jour de la pêche. Le bras mort semble donc avoir été fonctionnel pour la reproduction du brochet en 2013.

Espèces	Nombre	Poids estimé (en g)	Densités en indiv./100m <sup>2</sup>	Biomasse estimée en kg/ha
BOU	4	4	1.1	1.1
BRO	1	4	0.3	1.1
GAR	9	37	2.6	10.6
PSR	63	247	18.0	70.6
ROT	39	448	11.1	128.0
TAN	2	9	0.6	2.6

**Tableau 21 : résultats de l'inventaire piscicole réalisé dans le Bras mort des Prés Davaut en 2013**

**Bras mort des Prés davaut**  
**FICHE DE RENSEIGNEMENT SUR LA STATION**

**Localisation**

Bassin hydrographique : Saône	Typologie : Bras mort
Cours d'eau : Solnan	Propriété : Propriété privée
Commune : Louhans	Gestion du site : Fauche et/ou pâturage bovin
Lieu-dit : Prés Davaut	
Abscisse (RGF 93) : 869830.9	
Ordonnée (RGF 93) : 6615515.6	

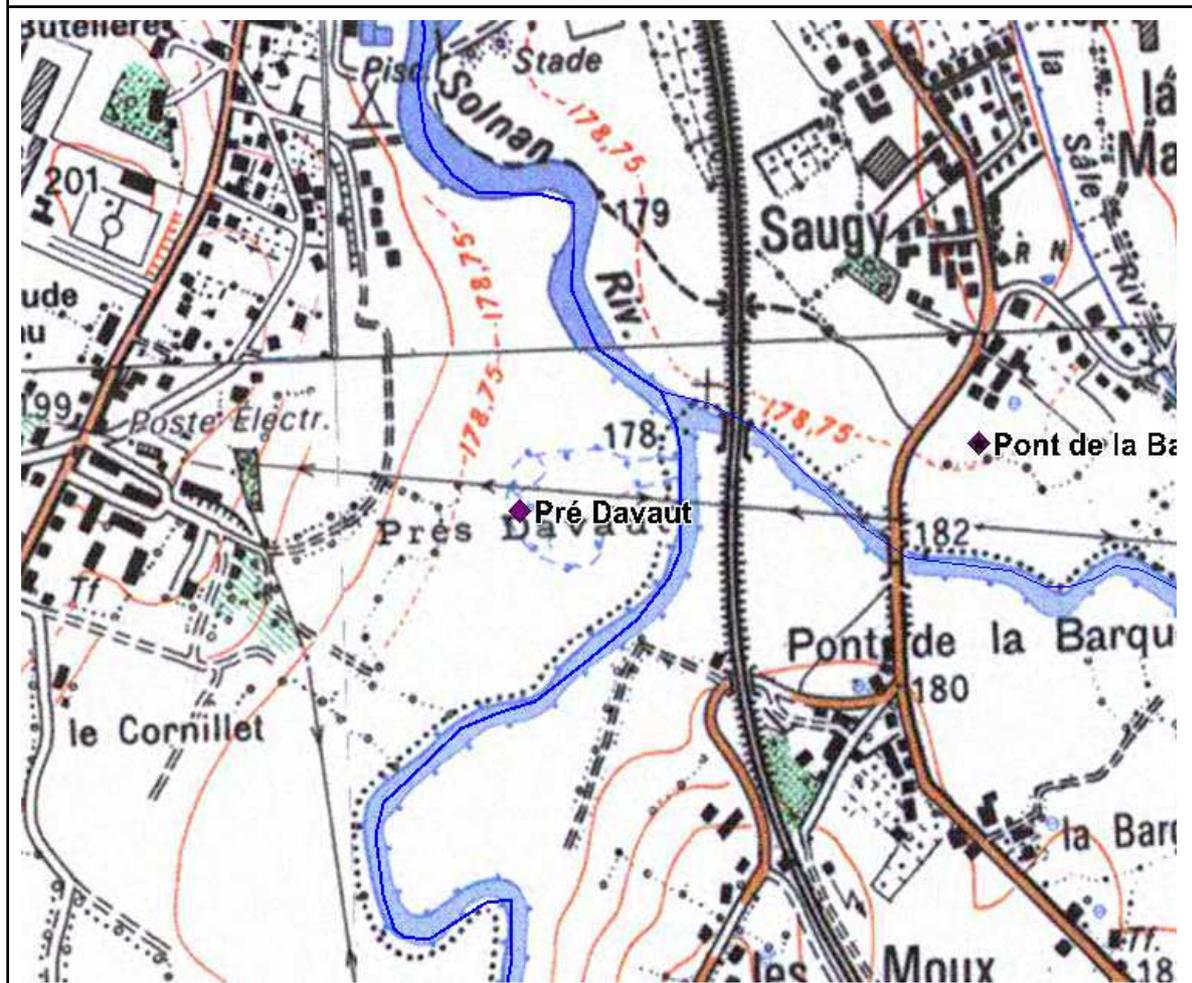
**Renseignements sur les aménagements réalisés**

Date de l'aménagement : Aucun
Nature de l'aménagement :
Cadre :
Maître d'ouvrage :
Partenaires techniques :
Partenaires financiers :

**Renseignements sur les inventaires piscicoles**

Date : 04/06/2013
Méthode de pêche : Prospection complète d'une partie du site
Superficie / Nombre d'unités : 285 m <sup>2</sup>
Conditions de pêche :

**Plan de situation**



## CONCLUSION

Ce rapport présente les résultats 2013 d'inventaires piscicoles réalisés dans 19 zones humides annexes aux cours d'eau dans le but de suivre la reproduction du brochet.

L'analyse des conditions hydro-climatiques a montré que l'hydrologie a été favorable pour la reproduction du brochet sur la Saône et ses affluents et sur l'Arroux en 2013 : en effet, les crues de janvier et février ont permis la montaison des géniteurs dans les zones humides et les crues des mois d'avril et de mai aux alevins de brochet de retourner au cours d'eau.

Ce suivi a permis de faire un bilan contrasté sur la reproduction du brochet en 2013. En effet, sur les 19 sites inventoriés, la reproduction du brochet a fonctionné sur 7 sites.

Sur les 6 zones humides aménagées spécifiquement pour la reproduction du brochet, des juvéniles de brochet n'ont été observés que sur 3 sites : les frayères de Gigny-sur-Saône et du Port d'Ormes sur la Saône et le Bief Colas sur la Seille à Jouvencçon. En revanche, alors que les conditions hydrologiques ont été bonnes, il n'y a pas eu de reproduction sur la Corne de Vachon à La Truchère (Confluence Saône/Seille), le site du Pont de la barque à Louhans (Vallière) et la frayère de Branges (Seille). Sur la Corne de Vachon, le non fonctionnement de ce site est étonnant et nécessitera un suivi plus fin de son fonctionnement hydrologique. Sur le site du Pont de la Barque, un dysfonctionnement avait été mis en évidence en 2012 : des travaux complémentaires ont été réalisés fin mars 2014, ce qui devrait permettre un meilleur fonctionnement en 2015.

Sur les 6 zones humides « naturelles » inventoriées (hors Solnan), la reproduction du brochet a fonctionné sur 2 sites situés le long de l'axe Arroux : la frayère des Chaintrés à Etang-sur-Arroux, comme tous les ans, et le bras mort des Platières à Igornay. Sur les 4 sites naturels inventoriés dans le bassin de la Saône, aucun juvénile de brochet n'a été observé, ce qui n'est forcément surprenant au vu de leurs caractéristiques physiques. Deux d'entre eux devraient être aménagés en 2014 : la zone humide du Pré des Saules à Cuisery (Seille) et le bras mort du Pont Rouge à La Genête (Confluence Saône/Seille).

Enfin, dans le cadre d'une étude réalisée sur la population de brochet du Solnan, le principal affluent de la Seille, 7 autres zones humides ont aussi fait l'objet d'un suivi. Cependant, au vu du faible nombre de zones humides présentes le long du Solnan, toutes les zones humides étudiées ne présentaient pas toujours des caractéristiques très favorables. La reproduction du brochet a tout de même fonctionné sur 2 des sites étudiés en 2013 : le bras mort des Prés Davaut à Louhans et le Bief de la Motte à Sainte-Croix.

## BIBLIOGRAPHIE :

CHASSIGNOL (2007). Suivis piscicoles des frayères réalisées dans le cadre du Contrat de Rivière de Seille : frayère du Pont de la Barque sur la Vallière (Louhans), frayère de Chante Merle sur la Sonnette (Sagy). Fédération de Saône-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique. 40p.

CHANCEREL (2003). Le brochet, biologie et gestion. Coll. mise au point. Conseil Supérieur de la Pêche, 199 p.

KEITH. PH., PERSAT H., FEUTEUN E., ALLARDI J. (Coord.) (2011). Les Poissons d'eau douce de France – Collection Inventaire & biodiversité. Biotope, Muséum National d'Histoire Naturelle. 552 p.

FONTAINE R. (2003). Aménagement d'une frayère à brochet située à proximité de la Vallière au lieu-dit du Saugy à Louhans, Site inscrit au Contrat de rivière Seille. Fédération de Saône-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique, Syndicat Mixte Saône & Doubs. 35p.

FONTAINE R. (2006). Projet de réhabilitation de 2 frayères à brochet localisées en val de Seille : la baisse de la Culée a Branges et le bief Colas au lieu-dit « les Grandes Perrières » à Jouvençon ; Avant-projets détaillés. Fédération de Saône-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique, AAPPMA de Cuisery, AAPPMA de Louhans. 63p.

FONTAINE R. (2008). Amélioration de la fonctionnalité piscicole de la Corne de Vachon, Commune de La Truchère, étude d'Avant-Projet Détaillée. Fédération de Saône-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique, Etablissement Public Territorial de Bassin Saône & Doubs. 39p.

FONTAINE R. (2008). Réhabilitation de la zone humide annexe localisée au port d'Ormes, étude d'Avant-Projet Détaillée. Fédération de Saône-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique, Etablissement Public Territorial de Bassin Saône & Doubs. 39p.

FONTAINE R. (2012). Projet de réhabilitation de 2 zones humides du Val de Saône localisées sur la commune de Gigny-sur-Saône, projet inscrit au Plan Rhône. Fédération de Saône-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique, Etablissement Public Territorial de Bassin Saône & Doubs. 56p.

MAUPOUX J. (2010). Suivi piscicole de deux zones humides aménagées pour la reproduction du brochet : le bief Colas à Jouvençon & la baisse de la Culée à Branges. Fédération de Saône-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique. 30 p.

MAUPOUX J. (2013). Suivi 2011 – 2012 de la reproduction du brochet en Saône-et-Loire. Fédération de Saône-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique. 43p.

MAUPOUX J. (2012). Etude piscicole et astacicole des rivières du bassin de la Corne, étude préalable au Contrat des Rivières du Chalonnais. Fédération de Saône-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique. 171p.

UICN France, MNHN, SFI & ONEMA (2010). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Poissons d'eau douce de France métropolitaine. Paris, France. 12p.

**Site Internet consulté**

Banque Hydro - [www.hydro.eaufrance.fr](http://www.hydro.eaufrance.fr).